LA LIBERTÉ

1913 - 1983

Tirage: 12,000

Vol. 69 No 47 Saint-Boniface, le vendredi 18 mars 1983

Au sommaire

Lettresssss...

La section la plus lue du journal, celle des lettres, reprend de plus belle cette semaine.

Sacré Moman

Huguette LeGall a assisté au "one woman show" de Louisette Dussault au Cercle Molière. Elle a aimé et dit pourquoi.

Ya pas de faim

Il ne semble pas y avoir de solution pour la faim dans le monde. Trois jeunes se sont néanmoins penchés sur la question...

L'enjeu: l'efficacité

Il y a un enjeu qu'il ne faut pas oublier lors de l'assemblée annuelle de la SFM: le futur directeur général. L'efficacité de l'organisme va en dépendre. Voir l'OPINION.

Les Habs not

Les Habs de La Broquerie ont échoué devant les Elks d'Ile-des-Chênes en demi-finale de la Hanover-Taché.

Porc stable

Même si les prix du porc sont actuellement très favorables, la province table sur le besoin de son nouveau Plan de stabilisation du porc.

Nouvelléglise

La nouvelle église de Saint-Pierre est maintenant ouverte au culte. Voir la chronique de Saint-Pierre.

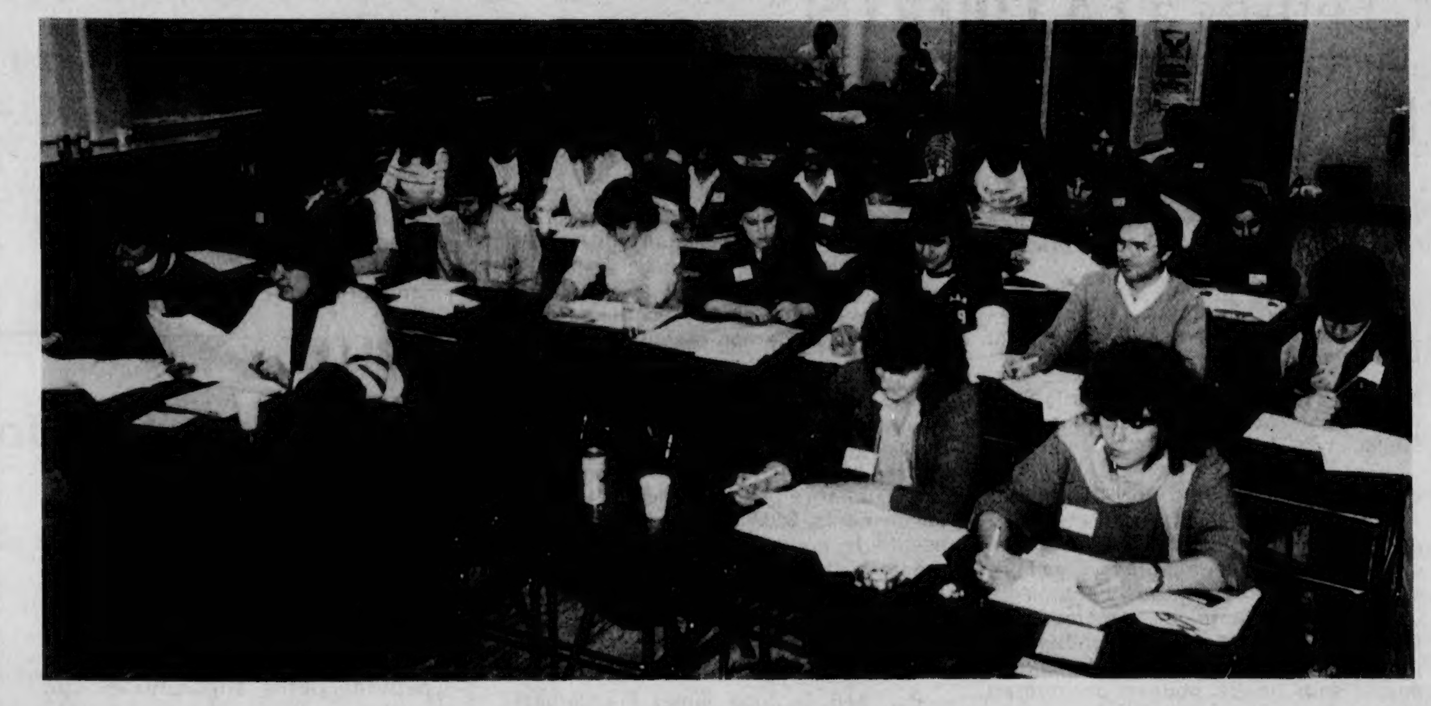
Services ou Serre vis?

La guerre d'usure que mènent les fonctionnaires de la ville de Winnipeg avec les francophones sur les services en français fait l'objet d'une étude.



La solidarité sororale laisse à désirer

Les organisateurs espéraient qu'une centaine de femmes manifesteraient leur solidarité de soeurs francophones dans les rues de Saint-Boniface. Une trentaine seulement ont marché.



Le Conseil jeunesse provincial a vu au moins double

À l'assemblée annuelle du Conseil jeunesse provincial, la participation a doublé par rapport à l'an dernier: une quarantaine a participé à la réunion. En pages intérieures.

OPINION

L'enjeu du 19 mars: l'efficacité de la SFM

Les semaines qui précèdent immédiatement l'assemblée annuelle de la SFM sont généralement les plus intéressantes pour ceux qui suivent de près les états d'âme des "calleurs de shots", c'est-à-dire des personnes sensées faire danser les destinées de la francophonie manitobaine selon leur bon vouloir.

Pas cette année. On manque singulièrement de rumeurs de "take over" d'une clique sur l'autre camarilla pour assurer un solide divertissement. Sauf erreur, il faudra trouver d'autres raisons pour participer à la journée du 19 mars. Heureusement, farces à part, elles ne manquent pas.

Car les événements se précipitent côté francophonie depuis quelques mois: négociations avec la province au sujet de l'élargissement des droits contenus dans l'article 23 de l'Acte du Manitoba; discussions pour la création de nouvelles structures scolaires adaptées à nos besoins; participation ou non au Conseil interculturel-multiculturel de Howard Pawley; construction ou non d'une maison de la francophonie; obtention ou non de nouvelles garanties de service en français dans l'Acte de la ville de Winnipeg. Entre autres. La liste est longue.

Ceux qui participeront à l'assemblée annuelle en ont déjà une bonne idée puisqu'ils ont finalement pu lire d'avance (dans La LIBERTÉ de la semaine dernière) une version abrégée des réalisations en 82/83 et des projets pour 83/84. Ils devraient donc être mieux en mesure de dire durant la matinée du 19 s'ils approuvent ou non la planification.

Il en va de même pour les amendements proposés par le conseil d'administration à la constitution de la SFM qui sont eux aussi déjà connus du grand public. Les amendements sont déjà en vigueur, mais ils doivent être ratifiés par l'assemblée générale. On rappellera pour mémoire que les jeunes de 16 à 18 ans moins un jour ne pourront plus voter. Sauf si l'assemblée décide du contraire.

Énoncer une évidence

Mais le rôle des participants à l'assemblée annuelle du bras politique des Franco-Manitobains ne devra pas s'arrêter à la sanction de la planification et des amendements. Après avoir discuté ces points très importants, il devront élire un conseil d'administration qui devra rapidement prendre une décision majeure: choisir un directeur(trice) général(e). On sait que le poste est vacant depuis la démission, voilà quelques semaines, de Lucille Roch.

C'est clair et net.

Dans l'actuel système de conseil d'administration de bénévoles, la clé du bon fonctionnement d'un organisme réside dans la qualité des rapports qui existent entre le conseil et le personnel. Car il est de notoriété publique que le(la) directeur(trice) général(e) contrôle effectivement l'organisme pour la simple et bonne raison que c'est lui(elle) qui donne toutes les informations stratégiques pour permettre au conseil de prendre des décisions. Il faut donc que d'excellents rapports de confiance prévalent entre la direction du personnel et le conseil pour que la structure soit efficace.

Ce qui revient à énoncer une évidence: les personnes qui postuleront l'emploi de directeur(trice) général(e) regarderont d'abord qui siègent au conseil. Il n'est donc pas impossible de penser que la qualité du directeur(trice) général(e) sera en partie reliée à la qualité du conseil d'administration.

Certes, la démonstration est loin d'être soutenue par une infaillibilité mathématique, la francophonie manitobaine ayant montré à de multiples occasions un heureux pouvoir de défier toute logique. Mais le fait reste, tenace: une partie importante de l'efficacité de la SFM pour (au moins) l'année à venir dépendra du choix de la personne placée à la direction générale.

C'est dire aussi à quel point, sous le Régime de la Subvention, le conseil d'administration doit être plus qu'un vérificateur de programmes proposés par le Secrétariat d'État. Il doit véritablement être un générateur d'idées.

Comme l'écrivait voilà deux ans un ancien président de la SFM, André Fréchtte, qui se penchait sur les qualités nécessaires pour devenir membre d'un conseil d'administration: "la seule bonne volonté (d'un membre) pourrait être néfaste à l'organisme". Formulé un peu plus crûment, cela revient à dire qu'il va falloir voter pour les idées que défendent les candidats aux différents postes, plutôt que pour leurs beaux yeux.

Dans son message du président, Léo Robert commentait: "(...) "Soyez du nombre" car la représentativité et l'efficacité de votre organisme dépendent de vous et non pas seulement d'un conseil d'administration élu et de quelques (sic) employés". On ne saurait mieux résumer l'enjeu de l'assemblée annuelle de la SFM.

Bernard BOCQUEL

Lettres à LA LIBERTÉ

De l'information mais pas de délibérations

La rencontre annuelle de la Société franco-manitobaine du 19 mars ne semble pas destinée à résoudre les deux grandes priorités qui, à mon avis, sont:

A) Les droits de la langue française tels qu'enchassés dans l'article 23 de l'Acte du Manitoba 1870.

B) Une nouvelle orientation pour la SFM dans une province redevenue bilingue le 13 décembre 1979.

Grâce à la crise "anti-french" les fidèles se tassent derrière les remparts et la Société, dans son autocratie, est en pleine gloire. Plutôt que d'en profiter et de faire surgir des cendres un nouvel organisme orienté vers la liberté de ses membres, la SFM s'ancre dans son obsession **bureaucratique** de tout contrôler et de tenir le peuple sous tutelle, pour ne pas dire en ôtage.

Il n'y a pas de place et encore moins de temps pour discuter de notre avenir le 19 mars 1983. Dans sa grande sagesse, la Société nous dit qu'elle est plus importante que ses membres, et qu'elle connaît mieux que tout autre comment nous tenir en dépendance et ainsi assurer sa propre survivance.

Nous sommes invités... "Le peuple se doit de s'intéresser à ce qui se passe et ce qui se fait en son nom", nous dit la directrice Cécile Rémillard-Beaudry. Elle a continué en disant que l'Assemblée annuelle est le moyen... "de renseigner les gens au sujet de ce qu'il s'est fait à la SFM depuis un an et ce que l'on projette faire pour 1984-85."

Des résolutions prises par l'assemblée pour nous orienter vers l'avenir: il n'y en aura pas! Il y aura des motions référées au conseil exécutif en qui nous devons avoir une confiance inébranlable. L'omniprésence de la SFM dans notre vie nous assure le confort et la quiétude de la "réserve". Moi qui craignais le ghettoïsme avec les compromis SFM - Penner, je me demande si nous en sommes pas déjà rendus là, sans le concours du procureur général du Manitoba.

En 1916, le Juge James Prendergast disait que l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, qu'il présidait, était l'unique porte-parole des 30,000 Canadiens français. Le 8 février 1983, lors d'une conférence de presse au CCFM, le président de la SFM Léo Robert disait: "Il ne faut pas oublier: la SFM est l'organisme officiel qui représente quelque 50,000 francophone au Manitoba. Ce ne sont pas des individus qui s'improvisent les porte-parole des francophones." La "tribu", le "peuple", est en diminution certaine. Si la SFM ne s'oriente pas vers un Canada bilingue, elle détruit ceux pour qui elle prétend défendre les droits.

En passant, je me permets un commentaire sur les amendements proposés à la Constitution de la SFM. Changer le droit de vote de: "les voix se prennent par vote ouvert ou, si tel est le désir du **plus grand nombre** par scrutin secret"... à: "Les voix se prennent par vote ouvert ou, si tel est le désir **de la majorité des membres présents** par scrutin secret", est un geste puéril. Il n'y a pas de procédure d'assemblée que je connaisse, pour mieux influencer le vote et tuer la dissidence. Il me semble que si 10 ou 20 personnes dans une assemblée demandent un vote par bulletin secret, la démocratie exige le respect de cette minorité.

Georges Forest
Saint-Boniface, Manitoba
le 16 mars 1983

D'autres lettres en pages 26

BILLET

Une promotion pour McKenzie

Il est pour la justice, Dan McKenzie, le député de la circonscription fédérale de Winnipeg-Assiniboine. Il est même devenu plus bleu que bleu depuis qu'il est convaincu que le fédéral fait de la discrimination ouverte à l'endroit de pauvres petits anglophones qui veulent avoir une chance de monter en grade dans la GRC-RCMP. Il a donc demandé à la Commission canadienne des droits de la personne de trancher.

Ce redresseur de tords linguistiques à temps partiel ferait mieux de lire les conclusions d'une étude que vient de publier le Commissaire aux langues officielles. Il comprendrait que l'hydre francophone ne menace pas le droit de cuissage de la langue anglaise dans les bureaux fédéraux.

Voici les grandes lignes du rapport:

- L'usage du français semble actuellement s'être arrêté à un niveau inférieur à celui des attentes créées par la présence de fonctionnaires francophones. En effet, "le plein exercice du libre choix devient impraticable, même dans les régions bilingues, lorsque le groupe linguistique minoritaire représente moins de 20 à 30 pour cent de l'affectif".

- Les faiblesses des lignes directrices et le faible niveau de bilinguisme chez certains anglophones ne peuvent pas, à eux seuls, expliquer de façon satisfaisante la sous-utilisation du français par les francophones. De fait "même lorsque la présence minoritaire et les modes structurels généraux sont satisfaisants, l'usage du français par les francophones est entravé par diverses inhibitions personnelles et professionnelles".

C'est bien écrit et ça veut dire ce que cela veut dire: pour encourager les fonctionnaires francophones à parler le français, il va bientôt falloir distribuer des sucreries. Comme par exemple des promotions à la GRC?

Bernard BOCQUEL

Pour démocratiser l'art, faut-il uniformiser?

Monsieur Bocquel,

réf.: "Le dessin à la portée de tous, la révolution de l'enseignement des arts a commencé", article paru le 18 février 1983.

Vous dîtes: "De fait, dans le contexte nord-américain, traiter l'art comme toutes les autres disciplines, donc en l'enseignant avec un manuel, c'est quasiment révolutionnaire."

M. Bocquel, je vous invite à venir faire le tour avec moi de la bibliothèque du ministère et de celle de la faculté d'éducation de l'université du Manitoba et vous verrez qu'il existe plusieurs manuels pour professeur d'art. Que dire aussi du cours par correspondance "Famous Artists Course" publié par une maison américaine?

Il y a de bons manuels qui ne bornent pas l'expression graphique ou autre à un seul modèle, qui cherchent à explorer l'individualité de chaque élève. Il y a d'autres livres qui présentent tout simplement des exercices pour s'amuser.

J'ai bien lu les manuels: "Éducation visuelle M-6" et "Éducation visuelle, première année" préparés par le Bureau de l'éducation française sous la direction de David Dandeneau. La philosophie et la psychologie de cette éducation sont acceptables, de même que les pages d'exercices de perception visuelle. On retrouve les mêmes exercices dans tous les manuels de discrimination visuelle et on les utilise beaucoup à la maternelle. Cependant les "stratégies" qui montrent comment dessiner des animaux ne sont pas recommandables au niveau de la première année. Elles sont amusantes mais il ne faut pas les prendre au sérieux, même si le manuel du BEF suggère d'évaluer le dessin selon "l'exactitude" de la reproduction.

Si le professeur de première année présente formellement ces "stratégies" au tableau et qu'il donne ensuite une fiche à l'élève pour qu'il reproduise exactement le modèle donné, on risque de retrouver le même petit cochon, par exemple, jusqu'en quatrième année alors qu'on leur offre un nouveau modèle. En première année, c'est sacré ce que le professeur dit ou fait. Il y a des enfants à la maternelle qui dessinent de plus beaux petits cochons que le modèle du manuel du BEF. Pourquoi les obliger à faire un petit cochon moins beau?

Il y a aussi le fait que l'étape de l'observation des animaux suit un premier exercice de reproduction au lieu de l'inverse.

Que faire avec les élèves qui se disent incapables de dessiner? Après un première étape d'observation soit du réel ou d'illustrations du sujet on peut demander: "Qui peut dessiner un cochon (ou autre objet)?" Il y en a toujours qui sont prêts à le faire à la maternelle ou en première année. Le professeur les invite au tableau et analyse à haute voix les progrès et les différents modèles de l'animanl. Il y aura des modèles qui se référeront aux formes géométriques qui composent la représentation animale ou autre tandis que d'autres donneront plutôt l'aspect global. Ainsi l'enfant pourra choisir parmi plusieurs modèles.

Heureusement que le manuel offre un beau modèle pour dessiner un fruit, tel que la poire. Mais, encore ici, l'étape d'observation ne précède pas l'imitation graphique.

Plusieurs professeurs sont contents de ce manuel parce que c'est un livre de recettes toutes faites pour chaque leçon. Il n'y a pas de mal à ça car les professeurs n'ont pas toujours le temps de faire beaucoup de recherches. C'est dommage que le BEF n'ait pas présenté un manuel avec de meilleures stratégies.

Dans votre article, M. Bocquel, vous citez: "L'orthopédagogue, c'est un investissement mal placé". Vous avez déjà entendu que si tout le monde mangeait bien on aurait pas de malades, ni de médecins. Est-ce réaliste?

J'étais membre de l'équipe qui a conçu le programme-cadre de l'éducation visuelle, mais je suis toujours opposée aux stratégies pour dessiner des éléments de la nature.

Pour démocratiser l'art, faut-il uniformiser l'expression graphique ou autre?

Thérèse Aubin
Saint-Boniface
le 8 mars 1983

NDRL. Devant l'importance des questions soulevées, la rédaction, pour alimenter le débat, a demandé à David Dandeneau de répondre très brièvement aux questions de Thérèse Aubin:

- Il existe plusieurs programmes d'étude pour le professeur d'art. Il faut s'entendre sur la définition de manuel.

- Famous Artists Schools est un cours par correspondance pour adultes et artistes professionnels.

- Plusieurs études d'experts arrivent à la conclusion que les effets du copiage de dessins adultes par les enfants n'ont aucun effet négatif sur les enfants. Au contraire, il augmente la capacité d'expression graphique chez les enfants.

- En ce qui concerne l'orthopédagogue, je voulais signaler que le besoin criant d'orthopédagogues dans nos écoles était peut-être un symptôme d'une faiblesse de notre société qui, dans bien des cas, préfère guérir plutôt que prévenir.

David DANDENEAU

Eric Lussier a révélé l'artiste

Le mercredi 2 mars dernier, à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain, nous avions le plaisir d'entendre Eric Lussier dans un récital de clavecin, le deuxième qu'il nous offre en 16 mois, à Saint-Boniface. Nouveau défi pour ce jeune compatriote qui est à se forger une belle carrière.

Au programme, cette fois, des oeuvres de Jan Pieterszoon Sweelinck, Domenico Scarlatti, Padre Antonio Soler, J.S. Bach et Jacques Duphly. Chacune de ces pièces nous a révélé l'artiste, plutôt l'artisan qu'est devenu Eric Lussier en un temps record.

Non seulement il est admirablement servi par un métier solide, mais encore par une profonde conception des divers caractères à interpréter, qu'il s'agisse d'une courante, d'une sarabande ou de la magnifique "Victoire" de Duphly, illustration magnifique de la France ou peut-être, comme le suggère l'artiste, tout simplement d'une femme quelconque.

Soirée des plus intéressante, s'il en est une, et qui nous a laissé un goût de revenez-y. Musicien de grand talent, Eric Lussier mérite d'être entendu tant à l'étranger que chez nous. Nous lui souhaitons plein succès.

Noëlla Raymond, s.n.j.m.
Saint-Boniface, Manitoba
le 5 mars 1983

L'une des mille et une ethnies?

L'honorable James Fleming
Ministre d'état au multiculturalisme

Monsieur,

Nous désirons vous informer que, le 20 novembre 1982, la Société de l'Éducation française hors du Québec sollicitait publiquement des représentants du gouvernement du Manitoba que le pluralisme culturel provincial fût parrainé à part égale par les Canadiens d'expression française et par les Canadiens d'expression anglaise et que le français fût rétabli tant dans les programmes scolaires que dans les programmes universitaires. Comme ni l'honorable Kostyra, ministre des affaires culturelles, ni l'honorable Hemphill, ministre de l'éducation, ne parlent français, nous fîmes imprimer notre requête en anglais aussi bien qu'en français afin d'éviter toute équivoque.

Vous trouverez ci-joint notre exposé du 20 novembre, qui vous donnera tous les détails de notre requête.

Or, le 9 février 1983, le ministre manitobain des affaires culturelles notifiait la S.E.F.H.Q. qu'un "multicultural committee" serait formé du 22 avril au 24 avril 1983 à l'hôtel "North Star Inn" à Winnipeg, sans qu'il fût question de faire entrer les Canadiens français dans ce comité sur un pied d'égalité avec les Canadiens anglais. Dans le cadre du pluralisme culturel établi par l'honorable Kostyra, la culture canadienne française perdra donc son rôle de culture officielle pour devenir l'une des ethnies de la province du Manitoba (qui en compte plus de mille). Par ailleurs, l'honorable Hemphill nous enjoignait qu'elle ne ferait pas rétablir le français à l'Université.

Nous aimerions pour le moins tenter de ramener les dirigeants du Manitoba à de meilleurs sentiments en ce qui concerne le français, mais nous ignorons si, dans le cadre de la loi fédérale sur le pluralisme culturel, les gouvernements provinciaux à majorité anglophone ont le droit de considérer la culture canadienne française comme l'une des mille et une ethnies de la population.

Nous vous serions obligés en conséquence de nous transmettre tous renseignements utiles à ce sujet et, le cas échéant, de bien vouloir intervenir auprès du gouvernement manitobain.

En vous remerciant à l'avance, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

André de Leyssac
Président général

Georges Forest
Vice-président
Saint-Boniface
le 4 mars 1983



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée**, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél: 204-**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

**LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823**

La solidarité sororale n'a pas marché

L'étiquette de "féministe" fait encore peur à plusieurs. Seulement 30 Franco-Manitobaines ont participé à l'activité principale de "Héritage Sororal", la marche de solidarité.



Il faisait gris et froid lors de la marche dimanche dernier.

"Les femmes sont trop habituées à organiser des activités acceptées par la société" explique Louise Cloutier, représentante du club de femmes Réseau au comité organisateur. D'après elle, une marche dans les rues de Saint-Boniface ou un dîner au riz, au pain et à l'eau a inévitablement reçu l'étiquette de "féministe" et tous les qualificatifs dénigrants qui peuvent s'y ajouter.

La marche, qui devait symboliser la solidarité parmi les Franco-Manitobaines, est devenue par la force des choses le symbole de la condition actuelle de la femme franco-manitobaine. "Les femmes à Saint-Boniface ne sont pas prêtes pour faire une marche, mais cela ne veut pas dire que c'est une mauvaise idée" commente Suzanne Campagne, organisatrice de la journée pour la femme de l'an dernier. Une journée qui avait attiré 170 personnes à une série de conférences et d'ateliers de discussions.

Toutefois, d'après Louise Cloutier, il serait trompeur de considérer la marche comme un fiasco. "Si on persiste, les choses vont changer et dans ce sens ce n'est pas un échec". Les organisatrices voulaient avant tout poser un geste concret qui représenterait le refus de la condition actuelle de la femme. Chose certaine, les participantes à la marche, qu'elles représentent un petit nombre ou non, ont manifesté ce besoin de vouloir changer leur situation, et cela avec engagement.

À n'importe quel mouvement

Une politique "engagée", voire même "sauvage", c'est ce que recommandait Renaude Lapointe, sénatrice, qui est venue remplacer la conférencière invitée, Lucie Pépin, présidente du Conseil consultatif sur la situation de la femme, qui était malade. Puisque l'avenir pourrait amener la femme à un "désert", elle se doit de s'engager dans la politique, que cela soit au niveau scolaire, municipal ou autre.

"La vie est terriblement quotidienne et on peut dire que la politique l'est aussi. Donc, il faut s'engager, gérer le quotidien" a affirmé Renaude Lapointe lors du dîner végétarien. D'après elle, il est devenu nécessaire, sinon prudent, pour la femme de travailler et de participer aux mouvements de femmes.



Il y avait la Ligue féminine catholique, Réseau, Plurielles et aussi l'AFFR du CUSB, c'est-à-dire l'Association des femmes francophones réveillées du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Et Renaude Lapointe n'encourage pas seulement l'adhésion des femmes à n'importe quel mouvement. Elle croit que la femme francophone devrait se joindre aux groupes de femmes francophones. Car les francopohones doivent, selon elle, garder leur personnalité et se donner des moments quand elles sont chez-elles.

Cette personnalité a certainement été mise en évidence lors du spectacle qui a clôturé la journée. Encore plus qu'un spectacle, c'était la manifestation de solidarité sororale voulue. Malgré le petit nombre de spectateurs, l'intensité des artistes y était. "Le spectacle reflétait notre héritage sororal, cela par une variété de textes: attente, espoir, frustration..." a dit Janick Belleau, metteur en scène du spectacle.

On ne peut mieux résumer le message prédominant du spectacle que par une phrase du monologue de Nicole Pribilski: "La belle femme est devenue moins belle et plus femme!"

Roland STRINGER

À LA MATERNELLE

La Division scolaire de la Rivière Seine No 14 recevra les inscriptions à la maternelle, pour les écoles de la région de Saint-Norbert, jeudi et vendredi les 17 et 18 mars.

A) **L'école Parc La Salle (M-6)**
190, chemin Houde
Téléphone: 269-1503
est l'école anglaise pour la région de Saint-Norbert.

B) **Saint-Norbert Immersion (M-9)**
870, avenue Sainte-Thérèse
Téléphone: 261-4430
est l'école d'immersion française, où l'on offre un cours d'immersion en français, langue seconde.

C) **L'école Noël-Ritchot (M-9)**
45, avenue de la Digue
Téléphone: 261-0380
est l'école française de la région, où le programme scolaire est enseigné en français, langue maternelle.

Renseignements:
Les inscriptions auront lieu aux heures suivantes: jeudi soir le 17 mars de 18h à 20h et vendredi le 18 mars de 9h à 12h et de 13h30 à 15h.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner au directeur d'école.

Un nouveau Plan de stabilisation du porc

Les producteurs peuvent s'assurer à long terme

Les prix sont plutôt bons actuellement, mais qu'à cela ne tienne: le gouvernement provincial a décidé d'établir à compter du 1er mai un Plan de stabilisation du porc. But de l'opération: régler à long terme le marché fluctuant de la viande porcine.

Ainsi, comme pour le Plan de stabilisation du boeuf, le minitre de l'agriculture a opté pour une solution d'avenir. L'ancien gouvernement conservateur n'avait mis sur pied qu'un plan de deux ans; arrivé à l'échéance le 31 décembre 82.

Dans le cadre du nouveau Plan, les signataires s'engageront pour une période de quatre ans. Selon les dispositions de la loi, le Plan sera réexaminé au bout de quatre ans. "C'est un Plan conçu par les cultivateurs et géré par les cultivateurs", commente Fernand Paquin, le directeur de la Direction de l'analyse économique du ministère de l'agriculture.

Sans entrer dans les détails techniques, le nouveau Plan de stabilisation du porc, qui s'adresse aux quelque trois mille producteurs manitobains, s'explique simplement.

87 pour cent du prix

D'abord, bien entendu, la participation est volontaire. Les participants s'engagent à payer une prime sur le prix de vente de chaque porc, qui est versée dans un fonds de réserve. Le montant de la prime sera révisé sur une base régulière. Il est pour l'instant fixé à 6 pour cent du prix de vente.

Mais attention. Le producteur ne paye que 4 pour cent, les 2 autres pour cent sont versés par le gouvernement provincial. Exemple: si le porc se vendait à 80$ pour cent livres, le producteur placerait 3,20$ dans le fonds de réserve et le gouvernement donnerait 1,60$. Le gouvernement a budgété un million de $ pour garantir ses engagements. Selon Fernand Paquin, les responsables du Plan espère disposer d'ici trois ou quatre ans d'une réserve de l'ordre de 15 millions de $, pour assurer une base solide à ce plan d'assurance-revenu.

L'autre point-clé du nouveau Plan, c'est qu'il garantit, quand les prix sont faibles, un prix de support établi à 87 pour cent du coût de producton total du porc. Le coût de production total étant évalué d'après une formule qui tient compte (notamment) du salaire, de l'investissement, de la dépréciation. Pour l'instant, le prix de support a été fixé à 70$ pour les cent livres.

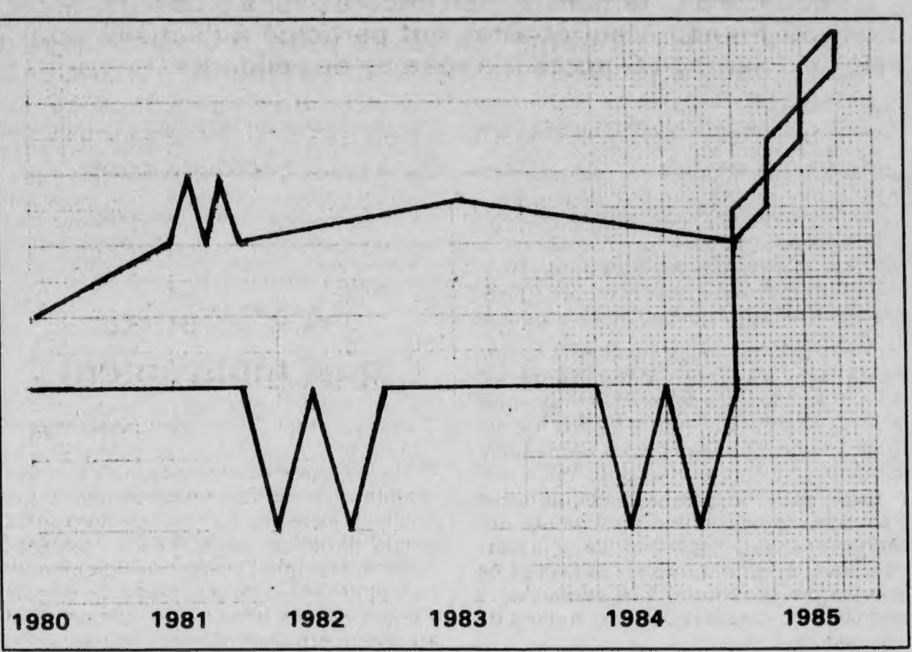
En dessous du prix

La raison du 87 pour cent est simple: si le producteur touchait la totalité des coûts de production, il n'y aurait aucun risque à produire du porc et une surproduction serait inévitable. Avec ce système, c'est le salaire du cultivateur qui sera affecté, non sa capacité à payer ses dépenses.

Les responsables du Plan de stabilisation du porc ont aussi imaginé un autre moyen pour éviter de trop grands surplus de viande porcine. Un producteur peut assurer un maximum de cinq mille porcs par an ou 15 mille animaux dans le cas d'une société. Précisons toutefois que sur les trois mille éleveurs de porcs du Manitoba, beaucoup produisent moins de cinq mille bêtes par an.

En principe, le succès du nouveau Plan de stabilisation du porc devrait être assuré. Car même s'il existe déjà un certain nombre de producteurs qui s'assurent eux-même en plaçant leurs bénéfices en banque, Fernand Paquin estime que "le cultivateur n'a rien à perdre".

Aujourd'hui, comme dit, les affaires vont très bien pour ceux qui "font du porc". En moyenne, le profit net par animal s'élève à 15$ pour un porc qui pèse environ 200 livres (170 livres de carcasse). Une raison pour laquelle, contrairement au plan lancé en 1980, aucune subvention initiale ne sera offerte pour participer au Plan. Mais profit élevé ou non actuellement, les spécialistes s'attendent à ce que le prix du porc flottera en-dessous du prix de support fin 83...



Bernard BOCQUEL

Le "One-woman show" de Louisette Dussault au Cercle Molière

"Au-delà de la dernière ovation"

Surtout connue comme "La souris verte" ou personnage de Thérèse dans le feuilleton télévisé "Chez Denise", LOUISETTE DUSSAULT nous a livré vendredi soir une autre face de son immense talent. Elle a des choses à dire, des choses à partager, elle le fait de façon magistrale. On a reçu quelque chose...

Pendant près de deux heures cette comédienne exceptionnelle nous fait passer par toute une palette de sentiments, nous fait réfléchir avec elle avant de nous livrer son message de femme et de mère.

C'est du théâtre bien sûr, du mime aussi, de la satire entrecoupée de chansons, un one woman-show au cours duquel Louisette Dussault retrace une expérience personnelle vécue lors d'un voyage en autobus avec ses deux jumelles âgées de 3 ans.

Avec une chaise pour tout décor, un ou deux châles pour tout artifice, seule sous les feux de quelques projecteurs, Louisette Dussault occupe l'espace et fait défiler devant nous une vingtaine de personnages, compagnons de son voyage. Un geste, une attitude, quelques mots, et voilà un chauffeur d'autobus, un vendeur de billets, une vieille dame et sa fille, un macho, un dragueur, un alcoolique, un jeune couple, ses deux petites filles et, grâce à des flash-back astucieux, son propre personnage à différentes périodes de sa vie, en situation avec sa mère, ou avec le père de ses enfants.

Mais ne nous y trompons pas, ce voyage en autobus entre Montréal et Nicolet représente aussi un voyage psychologique, une découverte de soi, une remise en question des valeurs. On souffre avec le personnage de toutes les questions soulevées: relations fille/mère, mère/filles, femme/homme, de ce rejet des rôles coercitifs imposés par la société, pour arriver enfin à une prise de conscience de son rôle de mère, de fille et de femme qui lui est propre.

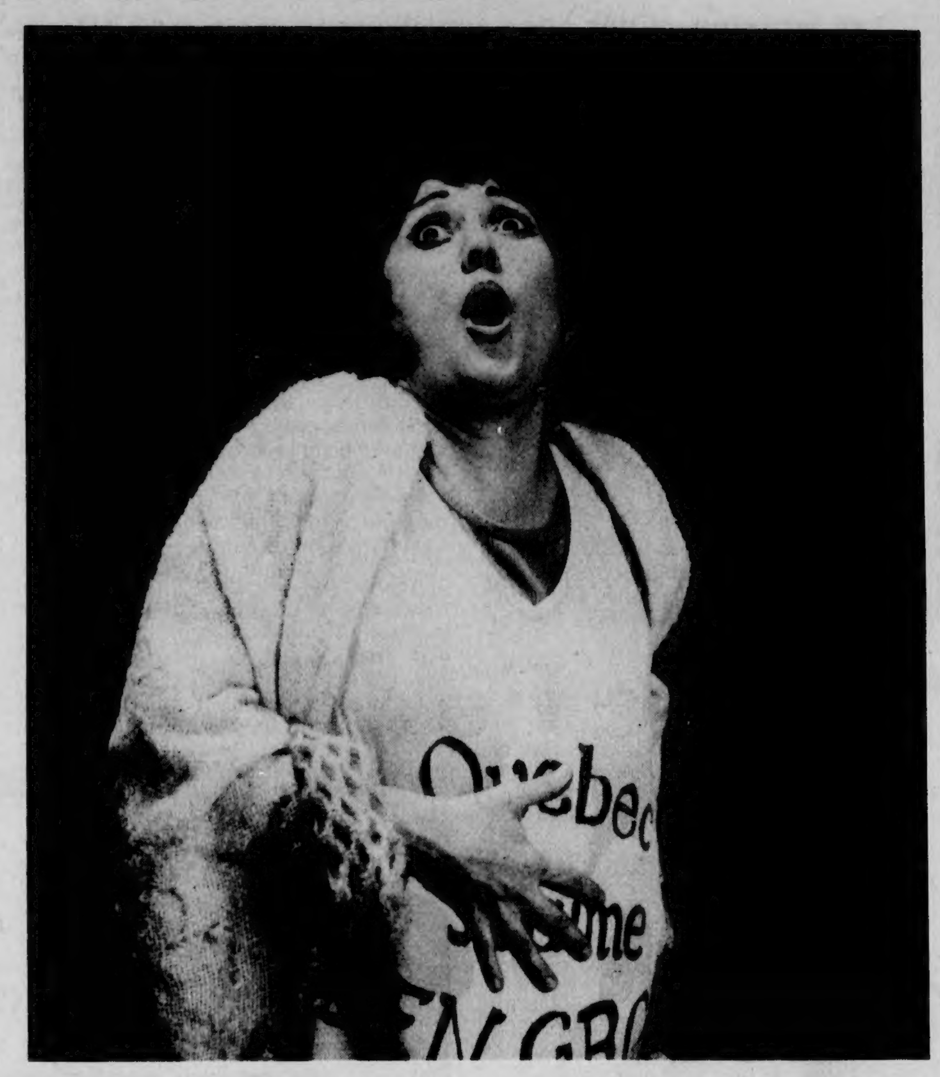
Le spectateur choisit au gré de son humeur, car c'est drôle et grave à la fois. Il semblerait que le public de la première se soit surtout laissé prendre par le côté dramatique, comme abasourdi par la puissance du message, la vitalité et l'éloquence déployées, attitude renforcée peut-être par la nécessité d'un effort d'attention pour comprendre certains dialogues. Quoiqu'il en soit, c'est avant tout un spectacle complet qui traduit tour à tour l'humour, la tendresse, l'angoisse ou la révolte.

Comédie ou drame

Chacun semble l'avoir perçu à sa façon, le faisant coller à sa propre réalité. Les réactions en témoignent: "Les situations décrites me touchaient de tellement près que j'en pleurais" a dit une jeune femme, mère de jumeaux. Pour une québécoise, "les expressions et le vocabulaire m'ont transportés un moment dans les rues de Montréal"... Un artiste de s'exclamer: "le jeu théatral de Louisette Dussault est extraordinaire", tandis qu'une féministe commentait: "le message est très fort, c'est comme un enfantement; si j'ai aimé la redéfinition du rôle de mère, j'aurais aimé voir élaborer davantage celui de la femme".

Que le spectacle soit vu comme une comédie ou comme un drame, qu'il soit vécu au niveau des émotions ou à un niveau purement intellectuel, il provoque un processus de réflexion qui se prolonge bien au-delà de la dernière ovation.

Huguette LE GALL



Le spectacle de Louisette Dussault sera présenté jusqu'à samedi inclusivement.

La femme dans l'Église

Au Centre de la Pastorale, 151, rue Cathédrale, le dimanche 20 mars à 19h30, Sr Patricia Connaughton, qui oeuvra pendant un nombre d'années au Guatemala, donnera une causerie sur la condition des femmes dans ce pays. Bienvenue à toutes personnes intéressées.

Inscription: 2$00 à partir de 19h00.

Le film de la semaine



"Table For Five"

Le film américain "Table For Five" du cinéaste Robert Lieberman met en vedette le comédien Jon Voight dans une sorte de situation à la "Kramer contre Kramer".

L'institution du mariage (et ses conséquences) est tellement fascinante que l'on fait continuellement des films sur le sujet...

Au Cinéma Polo Park. (Non recommandé aux enfants.)

Le CALENDRIER

Jeudi 17

- Le groupe rock **TRAX** est à l'affiche du Canot, 768 Taché, de jeudi à samedi.

- Le pianiste classique **René Charrier** est l'artiste invité de jeudi à samedi au Foyer du CCFM.

Vendredi 18

- Le film "**Madame Rosa**" (France-Israel 1977) avec Simone Signoret est à l'affiche de la Galerie d'art de Winnipeg, de vendredi à dimanche, à 20h30.

- L'Association des étudiants du **Collège** universitaire de Saint-Boniface tiendra une soirée sociale sur le thème "À soir on s'fait bronzer", à 20h00 au gymnase ouest, 196, avenue de la Cathédrale.

Samedi 19

- L'Assemblée annuelle de la **SFM** se déroulera à compter de 9h00 au Rendez-Vous, 768 Taché, à Saint-Boniface.

- Le Cercle Molière présente en prolongation, samedi seulement "**Moman**" avec Louisette Dusseault, Salle Pauline-Boutal du CCFM, à 20h30.

Dimanche 20

- Une causerie sur la condition de la femme au Guatemala sera donnée par **Sr Patricia Connaughton**, à 19h30, au Centre de pastorale, 151 Cathédrale.

Lundi 21

- L'émission communautaire **REVUE** sera présentée exceptionnellement de 17h00 à 18h00 au canal 13, VPW. Une émission régulière sera produite mercredi à 19h30.

- Le Festival de films australiens de l'**Université de Winnipeg** débute en soirée (et se poursuit jusqu'à vendredi) dans la Salle Manitoba, Théâtre B, à 19h00.

Jeudi 24

- Le pianiste **Tony Beaulieu** est à l'affiche du Foyer du CCFM, de jeudi à samedi.

- Le Ciné-club du Collège de Saint-Boniface présente "**Le jouet**" à 20h00, et vendredi à 13h00 et 20h00.

Vendredi 25

- **Vincent Dureault** interprète Camille Léon, st le titre du 5e spectacle de la série d'abonnements du CCFM, à 20h30, Salle Pauline-Boutal. Direction artistique de Jean-Louis Hébert. Musique de Norman Dugas. Jusqu'à samedi.

- Le film français "**Blanche**" est à l'affiche du Cinema Main, à 20h00, dans le cadre de la série France-Canada. Entrée libre.

Dimanche 27

- Le lancement officiel de l'oeuvre "**Maurice Constantin-Meyer**" de Roger Motut de l'Université de l'Alberta, à 15h00, au Rendez-Vous, 768 Taché. Une collaboration entre les Éditions des Plaines et l'Alliance française.

Vendredi 15 avril

- La Boustifailie de **La LIBERTÉ**, la fête du 70e anniversaire du journal, aura lieu au Centre culturel franco-manitobain. Spectacle, bouffe et danse - 247-4823.

Dimanche 24 avril

- Le concert annuel de la **Chorale des Intrépides** aura lieu à 20h00 au Rendez-Vous. La chorale et l'orchestre symphonique seront dirigés par Marcien Ferland.

Michel Roy élu président du Conseil jeunesse provincial

Les jeunes ont des projets concrets

Une quarantaine de jeunes - au moins deux fois plus que l'année dernière - ont participé à l'assemblée annuelle du Conseil jeunesse provincial en fin de semaine dernière. Une réunion essentiellement marquée par la présence d'universitaires.

Les responsables du Conseil jeunesse provincial (CJP) travaillent avec la clientèle des 14 à 25 ans. Trois groupes ont été identifiés: les secondaires, les universitaires et les jeunes travailleurs. Le Directeur général, Robert Boucher, s'est montré satisfait d'une représentation "à peu près égale des trois niveaux".

Mais il reste qu'en plénière, c'est la participation active des universitaires qui a été de loin la plus remarquée. L'assemblée s'est prononcée, sans trop de discussions et avec une unanimité empressée, en faveur de cinq résolutions, dont deux ont été directement formulées par des membres du conseil d'administration de l'Association des étudiants du CUSB.

La première traite du renouvellement de l'entente entre le CJP et l'AECUSB. L'entente, qui se termine au 31 mars, prévoit que le CJP met à la disposition des universitaires une employée baptisée agent universitaire.

La deuxième résolution propose la réalisation d'une étude au sujet du niveau d'éducation offert au Collège universitaire de Saint-Boniface. La recherche examinerait aussi les orientations qui s'offrent au secondaire. Le financement serait assuré conjointement par le CJP et l'AECUSB.

Une collaboration entre les deux organismes que le président sortant, Charles Gagné, appelait de ses voeux dans son discours: "(...) l'assistance directe que nous avons pu apporter à l'AECUSB démontre que le CJP peut travailler avec d'autres organismes sans perdre son autonomie. Le temps est venu de ne pas garder notre petit monde jalousement, mais de partager ouvertement ce que nous avons sans préjugés ou malices".

Avoir du fun

Un esprit d'ouverture qui a été accompagné d'une auto-critique en guise de conclusion: "Nous n'avons pas été parfaits dans ce que nous avons fait. Nous avons d'ailleurs fait des erreurs, mais ces erreurs étaient honnêtes. (...) Le CJP c'est nous. C'est nos rêves, nos frustrations, nos idées, nos aspirations, nos efforts et notre travail. Si l'organisme ne marche pas, nous ne pouvons accuser personne sauf nous-mêmes. Si nous réussissons, nous serons félicités par tout le monde".



Le nouveau conseil d'administration du CJP. Toutes et tous ont été élus sans concurrence, à l'exception de Suzanne Comeault. Assis: Nicole Gobeil (secrétaire); Marie-France Thivierge (jeunes travailleurs); Michel Roy (président) et Ginette Péloqui (vice-présidente). Debout: Suzanne Comeault (conseillère au niveau secondaire); Maurice Smith (trésorier); Robert Mousseau (conseiller universitaire) et Charles Gagn (président sortant).

Côté participation, l'ancien conseiller du CJP estime qu'elle était "petite, mais améliorée. Le groupe était très actif. La journée a été fructueuse en fait d'idées".

Pour sa part, le directeur, Robert Boucher, croit que la réunion a constitué "un exercice très positif de sensibilisation". La programmation était déjà faite et "des détails ont été précisés".

Parmi les dossiers qui préoccuperont le Conseil jeunesse provincial durant la prochaine année, on retrouve: les droits des jeunes (stage à Gimli en mai); un projet de place spéciale pour les jeunes, notamment les jeunes travailleurs; quatre camps d'été, une semaine d'information en octobre.

Une attention spéciale est accordée aux questions de communication. En collaboration avec CKSB, une émission intitulée "Radio scolaire" est en préparation. Si la compagnie Cabloman obtient sa licence de câblodiffusion dans le Sud-Est, le CJP formulera et articulera le contenu de la radio communautaire de ce réseau, selon Charles Gagné. Côté presse écrite, l'ancien président du CJP a déclaré: "Nous travaillons présentement avec La LIBERTÉ pour obtenir un octroi spécial pour former un stagiaire permanent en journalisme".

Autant de moyens qui devraient contribuer à entretenir chez les jeunes le "fun" de vivre en français. Comme le remarquai Robert Boucher: "Les jeunes ne travaillen plus pour la cause. Ils veulent du concret Exemple: ce n'est pas simplement de la musique en français qu'ils veulent, mais de la musique dans les écoles".

Bernard BOCQUE

Voyage rock à CKSB

À tous ceux qui rêvent voyages et de musique rock... ces rêves peuvent devenir réalité.

En effet, l'émission radio PULSATION organise un grand concours PIED DE POULE. Le ou la gagnante de ce concours se méritera 2 billets pour assister au concert du groupe PIED DE POULE le 29 mars à Montréal (frais de voyage et de séjour payés).

Ce concours s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans. Pour y participer, il suffit d'identifier 10 indices musicaux: **titre de la chanson et nom de l'interprète** (pour chacun des 10 indices). Ces indices musicaux sont présentés par Christian Laroche au cours de l'émission PULSATION, du lundi au vendredi entre 16h00 et 17h00 ainsi qu'au cours des SAMEDIS DE PULSATION entre 13h00 et 15h00.

Des bulletins-réponses sont disponibles à CKSB ou sur demande. Ils doivent parvenir à CKSB, avant le 23 mars à 17h00, à l'adresse suivante:

CONCOURS PIED DE POULE
CKSB 607, rue Langevin
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2W2,

en indiquant les nom, adresse, numéro de téléphone du participant, ce dernier pouvant envoyer autant de bulletin-réponse qu'il le souhaite.

En attendant les félicitations, le nouveau président du Conseil élu sans concurrence, Michel Roy, s'est fixé comme priorité la communication: "Je veux communiquer avec les jeunes des secondaires. Aller dans les écoles. Prouver que le CJP est en vie. Il faut sortir le CJP de Saint-Boniface. Les jeunes franco-manitobains doivent se rencontrer et avoir du fun ensemble".

On aurait dit du monde de par chez-nous

Le Rendez-vous Canayen - voilà le thème de la soirée Bière et Saynètes organisée par le Comité culturel de La Broquerie le 12 mars dernier. Et ceux qui croyaient qu'il manquait de talents à La Broquerie ont bien dû ravaler leurs doutes.

Parce que le talent, on l'a retrouvé non seulement dans la performance, mais surtout dans l'originalité et la composition. Beaucoup des monologues et des présentations étaient d'inspiration et de composition locale.



Parti de Saint-Georges-de-Beauce pour venir fêter un peu avec nous autres, le Père Gédéon a eu l'occasion de rencontrer du monde à plein. Y a trouvé que ça fêtait en peau d'chien par icitte et pis qu'y avait du ben bon monde à La Broquerie, surtout des dénommés Roland et Monique Gauthier, "du monde ben gentil".

Le 17 janvier 1983, la paroisse de La Broquerie avait fini d'attendre. Son bébé centenaire était finalement arrivé, Jean-Luc Taillefer mettait fin ainsi beaucoup d'ennervement et de spéculations.

Eh bien, le petit Jean-Luc a été baptisé dimanche dernier, le 13 mars, lors d'une cérémonie simple mais touchante. Après la messe, il y a eu une réception organisée par la Ligue Saint-Gérard, à l'école Saint-Joachim et tous ont eu l'occasion d'admirer le petit Jean-Luc et féliciter les parents. De nombreux cadeaux ont été offerts au bébé et aux parents.

On a remarqué à la fête la présence de l'aîné de la paroisse et arrière-grand oncle du baptisé, Joseph Taillefer, qui, à 94 ans, marche encore droit, jouit d'une bonne santé et s'occupe encore lui-même de sa petite ferme - en fait, on peut dire qu'il porte bien son nom.

On a aussi fait mention des autres bébés issus de ce concours: Hélène Vogel, Janelle Nadeau, Patrick Gauthier, Valérie Tétrault, Christine Vielfaure, Janelle Balcaen, Miriam Boulet et Daniel Fréchette.

Quelqu'un a fait la suggestion d'un autre concours pour le dernier bébé de l'année centenaire - Le temps de reprendre son souffle...

Rino OUELLET



On reconnait sur la photo l'un des plus jeunes La Broquiens dans les bras de son arrière-grand oncle et aîné de La Broquerie - le petit Jean-Luc Taillefer, M. Joseph Taillefer, le père et la mère, Luc et Yvette Taillefer. Le baptème a eu lieu à la grand-messe le 13 mars et la Ligue Saint-Gérard (Ligue Pro-Vie) a organisé une réception au gymnase de l'école Saint-Joachim.

On revoit ainsi le père Antime passer ses hivers aux "chanquiers" pis revenir faire ses Pâques avec la famille. Gédéon et Démerise, on aurait dit du monde de par chez-nous et qui parlaient de nous autres à part de ça.

On a eu ben du fun à revivre une soirée d'amourettes de la jeune Simard et de son amant sans l'oeil curieux des parents. Donat Désorcy avait même composé une chanson centenaire pour l'occasion. En fait, une soirée très bien remplie.

On sait que pour cette soirée, même si on avait mis près de 450 billets en vente, ceux-ci sont disparus bien avant la soirée et beaucoup ont dû se contenter de pleurs et de grincements de dents. Il faudra donc s'y prendre d'avance pour les autres manifestations centenaires que voici:

9 avril - Banquet reconnaissance de la Caisse populaire;
22 avril - 25e anniversaire des Chevaliers de Colomb (messe, banquet, soirée);
29 avril - Boîte à chansons
5 juin - Fête Dieu - messe en latin, procession, reposoir, etc... (comme dans l'temps)



Si les organisateurs avaient oublié le concours de Ms Centenaire, Claudette Normandeau et Gisèle Tétrault on bien su combler le vide. La participation a été bonne. On reconnait sur la photo Ms La Broquerie Lafrenière Coop, Ms Normandeau Construction, Ms Normandeau Shell, Ms Normandeau Welding et finalement Ms La Broquerie Tétrault Municipalité. C'est Ms Lafrenière Coop qui s'est méritée l'ovation la plus tumultueuse et on l'a couronnée. Plus facile de gagner un concours de beauté qu'une élection!

La nouvelle église est ouverte

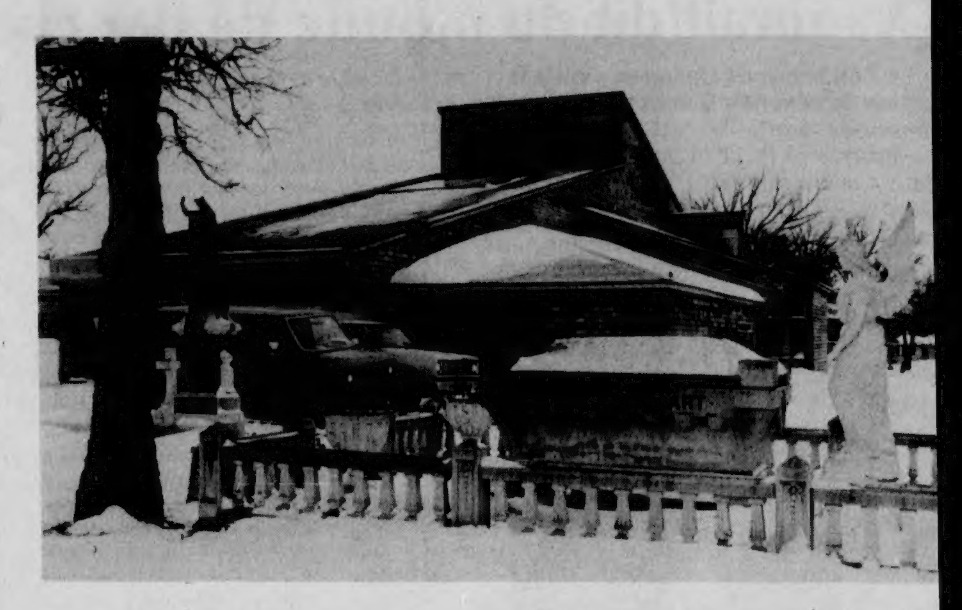
Depuis plusieurs semaines la question du jour à Saint-Pierre-Jolys est: quand l'église ouvrira-t-elle? Voici donc quelques extraits du bulletin paroissial du dimanche 13 mars 1983:

"L'église, maison de la famille de Dieu, servira au culte à partir de jeudi soir; messe à 7h30.

La première messe, jeudi soir, aura lieu sans cérémonie spéciale. La consécration et l'ouverture officielle de l'église se feront par Mgr l'Archevêque, le 29 juin, fête de notre patron, Saint Pierre.

La paroisse est propriétaire de l'église depuis hier. Le tout est payé. Les argents sont en caisse pour les dépenses à venir: crucifix, statue de la Vierge, terrain à aménager, trottoirs, arbres, peinture extérieure... Nous sommes certains qu'il y aura un "surplus" au "Fonds de construction". Ce surplus sera déposé au "Fonds du CLOCHER". Vous serez informés de ce montant lorsque les finances de la construction seront classées et publiées."

Jacqueline ROY



Le 50e des Rochon

M. et Mme Rosario Rochon ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage le 15 février.

Leur fils Norman et son épouse Shirley recevaient à souper les Rochon du Manitoba: Gérald et sa famille, ainsi que Gilles et Simone Neveux. Une plus grande fête aura lieu le 9 juillet pour rassembler leurs enfants et petits-enfants qui sont au loin, ainsi que leurs nombreux amis.



M. et Mme Rosario Rochon

REPÈRES

L'exécutif des Blés

Lucille Freynet a été nommée présidente des Éditions du Blé. La vice-présidence est revenue à Armelle Molin. Pat Lagacé reste trésorière. Les conseillers sont Gilles Landry, Louis Molin et Lionel Dorge. Par ailleurs, Lionel Dorge a indiqué que la maison a quadruplé son chiffre de vente l'année dernière: les Blés ont vendu pour 20 mille $ de livres. Cette année, les responsables comptent publier huit titres, dont le texte de la pièce Les Batteux de Marcien Ferland qui est attendu pour le concert annuel des Intrépides, le 24 avril.



Albert St-Hilaire, le préfet de Montcalm

Digues de la Rouge

Les digues des villages de Letellier, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Adolphe, comme celles de cinq autres localités, seront prochainement renforcées et relevées. Les gouvernements fédéral et provincial ont en effet convenu de dépenser quatre millions et demi de $ pour la réfection de digues dans la vallée de la Rivière Rouge. D'après le préfet de Montcalm, Albert St-Hilaire, ces travaux augmenteront les taxes d'un contribuable moyen d'environ 30$, échelonnées sur 5 ans.

Winnipeg est budgétée

Pas de surprises, donc: le budget de la ville de Winnipeg se situe au dessus de 400 millions de $, avec une augmentation de la taxe foncière de 6 pour cent. La facture moyenne pour les impôts passera de 710 à 750$. Dans le même ordre d'idée, soulignont que les municipalités recevront 4,4 pour cent de plus de la province cette année, en raison de la loi sur le partage des taxes. La somme globale s'élève à 30 millions, soit 25$45 par habitant. Les municipalités demandaient une hausse de 6 pour cent.

57 pour cent contre Morgentaler

Selon un sondage de la Ligue pour la vie du Manitoba, 57 pour cent des femmes manitobaines s'opposent à l'établissement d'une clinique d'avortement à Winnipeg du Dr Henry Morgentaler. La présidente de la Ligue, Pat Sonen, a déclaré que le sondage en question avait été mené par la firme Can-West Research Corporation. 400 personnes ont été interrogées, dont 60 pour cent étaient des femmes. Un sondage Gallup avait révélé que 72 pour cent des Canadiens favorisaient une position qui voulait que la femme décide elle-même si elle veut un avortement.

Par ailleurs, le secrétaire général du Collège des médecins du Manitoba soutient que l'institution n'a commis aucune irrégularité en accordant un permis de pratiquer la médecine au Dr Henry Morgentaler. Selon un porte-parole, même si le Collège des médecines a accordé ce permis, cela ne signifie pas qu'il soit autorisé à ouvrir une clinique d'avortements.

INTERROGATION

"Alors, personne ne t'as condamnée?"

"Vraiment, j'ai pas de chance. Me faire prendre comme ça! Et maintenant c'est fini, bien fini. Ils vont me conduire à l'extérieur des murs de la ville et ils vont me lapider. Ah, j'ai peur! Mon pauvre corps, ils vont tout le briser avec les pierres qu'ils vont me jeter. Ah, ce que j'ai peur! Je ne veux pas souffrir. Je ne veux pas mourrir. Non, ce n'est pas juste. Ils ne peuvent pas me faire cela. Je sais que la loi dit que je dois mourir, mais pourquoi la mort pour une offense comme celle-là? Pourquoi une mort aussi atroce, aussi terrible? Pourquoi moi? Je ne suis qu'une pauvre malheureuse, sans avenir, sans possibilité.

Non, vraiment, ce n'est pas juste. Mon mari, je ne l'ai jamais choisi. Mes parents me l'ont imposé. Je ne l'ai jamais aimé et lui ne m'a jamais aimée non plus. Je souffrais terriblement auprès de lui. J'étais tellement seul. Et avec Jules, mon amant, il me semble que je trouvais un tout petit brin de bonheur auquel j'ai droit comme tout le monde. C'était un îlot de joie, d'amitié, de respect dans un monde où je ne compte pas, où je n'ai pas de valeur.

Et il a fallu qu'on se fasse prendre. Que je me fasse prendre. Car ce n'est pas lui qu'ils vont punir. Juste moi. C'est moi la femme adultère. C'est moi la pécheresse. Lui, ils l'ont laissé filer, le manteau devant le visage. Ils n'étaient pas intéressés à lui... non, juste à moi. C'est moi l'adultère... comme si je pouvais l'être toute seule. Mon pauvre Jules... tu n'as même pas essayé de me défendre, même pas essayé de me protéger contre ces scribes et ces pharisiens. Tu as disparu sans dire un mot, sans même un dernier regard. Je t'ai supplié... tu n'as rien fait. Je comprends maintenant que tu ne m'aimais pas vraiment. La seule chose qui comptait pour toi, c'était le plaisir.

Ah, que vais-je faire!!! Comment vais-je endurer les coups des pierres? Je voudrais mourir tout de suite. Et mon mari, que dira-t-il? Et les enfants? Mes enfants vont savoir que leur mère est adultère, mes enfants vont devoir vivre leur vie avec la honte sur le visage. Ah, qu'ai-je fait!!! Pourquoi??? J'ai tellement peur!

Et Dieu me condamne aussi. C'est Lui qui nous a donné la loi. La loi qui fait que je dois mourir pour mon péché. J'ai tellement essayé de suivre ses commandements. J'ai même réussi en tout, sauf pour celui-là. Et voici que je suis condamnée à mort. Pas d'avenir pour moi, même dans la demeure de Dieu. Je vais mourir comme un chien. Laissée là pour que les bêtes me mangent. Jamais mon corps ne reposera en paix.

Mais... qu'est-ce qui se passe??? Qui est cet homme qui est penché et qui écrit sur le sol? Comment se fait-il que nous sommes arrêtés auprès de lui? J'ai dû en perdre un bout... Il se lève, il va parler!

C'est fini. Ah non! Il leur a dit de jeter la première pierre. Je vais mourir de peur! Où est-elle cette première pierre? Pourquoi me font-ils languir comme ça? Finissons-en!

Quoi? Ils partent? Mes accusateurs partent sans jeter de pierres? Ils s'en vont... tous...

Je suis seule avec lui. Qui est-il? Que me fera-t-il?

"Femme, où sont-ils donc? Alors, personne ne t'a condamnée?"

Sa voix... ses yeux... est-ce possible! Je suis en paix. Je n'ai plus peur! Il m'aime, cet étranger, comme jamais personne ne m'a aimée!

"Personne, Seigneur."

Je me sens vivre. Vivre de nouveau. Il m'ouvre l'avenir. Un avenir d'amour!

"Moi non plus je ne te condamne pas. Va. Et désormais ne pèche plus!"

Claude BLANCHETTE, ptre

Les SOLIDES

Certains croient que dans les SOLIDES on va se mettre à dénoncer bassement tous ceux et celles qui font du bilinguisme une moquerie... Cette semaine, c'est le tour de la Caisse populaire de Saint-Boniface qui, d'après l'entête sur des enveloppes, est située au "185 Provencher BLVD, WPG." Sans la traduction! On nous a aussi signalé que le logo populaire était à l'envers. C'est dur à encaisser...

• • •

On a finalement compris pourquoi les Feds avaient choisi l'Alberta pour tester le missile Cruise. Les risques y sont réduits au maximum parce qu'il n'y a à peu près pas de LIBÉRAUX dans cette province. Et pas plus de néos. Donc la chose ne sera pas contestée par les idéalo-credo-puro-antitoutechose-pacifistes...

• • •

Bravo pour le Salvador: les USA y dépenseront un autre 110 millions pour la "paix" (c'est du moins le chiffre officiel). Les Albertains néos et libéraux se réjouiront de ce nouveau choix pour tester le cruise...

Du côté des pirates, cette fois canadiens. L'organisme qui régit le piratage des communications au pays, le(la) CRTC (on ne se souvient plus de ce que ça veut dire) entend assouplir les règlements, donner un peu de corde aux entrepreneurs en antennes paraboliques... De leur côté, Rémi Smith et Renald Guay de Cabloman, qui ont fait une demande officielle pour un permis, demandent un peu de cable...

• • •

On nous a fait remarquer que la nouvelle macédoine des amendements à la constitution de la SFM, qui ont déjà été mis en vigueur au conseil d'administration mais qui seront approuvés en fin de semaine, est immersée dans l'ambiguité plus que l'on ne l'a d'abord cru. On apprend en effet que la présidente sortante, Gilberte Proteau, vote depuis un mois, tel que prévu dans la nouvelle formule. Et que le représentant du Conseil jeunesse, Charles Gagné, continue à voter même si son poste n'existe plus dans la nouvelle charte. C'est ce qu'on appelle deux pois, deux carottes!

La semaine dernière s'est faufilée dans nos pages (page 3) une annonce suspecte à propos d'un film "For Your Eyes Only" qui doit être présenté au Rendez-Vous samedi prochain. Un film qui aurait pu se mériter quelques Prix Riel... En attendant que la SFM (qui organise pour le même jour son assemblée annuelle au même endroit) se dissocie officiellement de la dite annonce, La LIBERTÉ a donc décidé d'en prendre l'entière responsabilité. Mais nous, on aurait titré "For Your Ayes Only" (Pour un oui seulement).

• • •

Le fonctionnaire fédéral Martial Fontaine a cru bon d'encourager fortement les jeunes présents à l'assemblée annuelle du CJP à se rendre à l'assemblée annuelle de la SFM. Il parait que le Secrétaire d'Etat, Serge Joyal, a de belles choses à dire. Sans doute comme le président essentiellement sortant du Conseil, Charles Gagné, qui a déclaré à un moment: "c'est la période la plus cruciale, sinon la plus importante". C'était les meilleures sinon les plus solides.

Saint-Eustache, Elie, Saint-François visités par La LIBERTÉ

On dit que les choses sont tranquilles dans le Cheval Blanc... Cela n'est pas toujours le cas, comme le démontrent régulièrement depuis des mois, les correspondantes de La LIBERTÉ de la région. Il n'y avait rien à se surprendre que les participants soient nombreux à la rencontre avec les représentants du journal, dans la salle des Jeunes de coeur à Saint-Eustache.

Mais pas aussi nombreux que les correspondantes l'avaient d'abord souhaité, après avoir contacté comme il se doit les représentants de toutes les organisations locales. La rencontre a permi de sensibiliser les responsables de comités au rôle du journal et de ses collaborateurs et collaboratrices. Tout le monde peut et doit participer au contenu de l'hebdo, ont rappelé les rédacteurs.

Si bien que les correspondantes, Josée Bernard et Marie-Claude Raimbault, ont été catégoriques: on s'arrête de courir partout! Car cela devient vite fatiguant de constamment rappeler aux mêmes personnes leur devoir. A ce chapitre, la rédaction a insisté sur le rôle d'animateur des correspondantes et de leur réseau local d'information. Car la santé des organisations et comités dépend de l'intérêt que l'on peut créer autour de leurs activités.

Journal subventionné?

Les participants ont également soulevé plusieurs questions d'intérêt pour les lecteurs de La LIBERTÉ. Par exemple, on a déploré certaines erreurs dans les nécrologies, des lenteurs dans la livraison du journal (que l'on a imputé au service fédéral des postes), le manque d'un contenu spécifiquement adapté aux adolescents, le besoin urgent d'un appareil photo pour les correspondantes, l'intérêt pour une rubrique de mots croisés, etc...



Pour une fois, certains ont eu leur journal quatre jours plus tôt que d'habitude.

Mais, en général, les gens du Cheval Blanc se sont montrés satisfaits de leur journal. En particulier, on a tenu à souligner l'apport de Claude Blanchette et sa chronique Interrogation: "Le langage est à notre portée." Interrogés sur l'état des finances du journal, les rédacteurs ont encore une fois tenté de défaire l'impression fort répandue que La LIBERTÉ est subventionnée par les gouvernements. En effet, l'hebdo survit et se développe grâce aux revenus d'annonces commerciales (75 pour cent) et au Coup de pouce (15 pour cent du revenu total); la balance provient de diverses sources dont la Société franco-manitobaine, l'unique propriétaire du journal.

Les participants ont donc suggéré que La LIBERTÉ retourne au système d'abonnements pour mettre un terme aux ambiguïtés à ce niveau.

Jean-Pierre DUBÉ

Saint-Adolphe

Adrien Leclerc est président du Club amical

L'assemblée annuelle du Club amical et les élections de nouveaux membres se sont tenues le 10 mars, présidées par le président sortant, Urbain Perron.

On a appris que grâce à une subvention reçue de "Nouveaux Horizons", les rénovations nécessaires à la bâtisse ont été faites. L'achat d'une table de billard, un "shuffleboard", un piano, des tables et des chaises a été réalisé.

Côté loisirs, un comité avait été formé lors de l'assemblée de septembre 82, pour organiser les soirées, les bingos, ainsi que des cours de tricots et crochetage. Le comité a d'autres projets pour l'automne 83.

Pour le Festival, il y eu deux soirs de sorties en groupe. Ce comité a aussi organisé un souper d'automne, qui a donné de bons résultats.

Le prochain projet est d'organiser un tournoi de "shuffleboard" et de "cribbage" d'ici la fin de l'hiver. Aussi, il ne manque plus que des étagères pour compléter notre bibliothèque. Le Club possède environ 200 volumes qui ont été donnés.

La cotisation annuelle des membres est de 5$00 et les gens de Saint-Adolphe ou des environs sont invités et peuvent devenir membres. Le résultat des élections est comme suit: Adrien Leclerc (président); Urbain Perron (vice-président); Louis Robert (trésorier) et Norbert Chaput (secrétaire).

Les six conseillers sont: Berthe Aubin, Lucia Robert, Amanda Lagassé, Octave Parisien, Lévis Courchaine et Edmée LeGal.

Le conseil se réunit une fois apr mois. Le comité des loisirs se présente comme suit: Amanda Lagassé, présidente, aidée par: Eva Leclerc, Anita Boucher et Edmée LeGal. La soirée se termina par un café et un délicieux goûter.

Denise HANCOX
Edmée LEGAL

Une photo-souvenir pour des membres du Club Amical

Résultats des sculptures

En ce qui concerne le carnaval, le prix de la meilleure sculture (Garfield) est revenu à Paul Boulet; la plus originale à Claude et Marcel Courchaine; la plus comique a été conçue par Ed Labossière.

TRIBUNE LIBRE voir p. 25

Saint-Lazare

Les Outlaws en pleine forme

Ça marche fort pour les Outlaws dans les deux compétitions auxquelles l'équipe participe.

Dans la série provinciale "MAHA Intermediate D", les Outlaws, après avoir éliminé Pearson, viennent de battre Gladstone samedi dernier par la marque de 8 à 4. Succès aussi dans la série éliminatoire de la ligue North-Centre. Les Outlaws ont éliminé Rossburn et, au moment où le journal mettait sous presse, attendaient leur prochain adversaire.

Pas de mise à pied de profs

La division scolaire de Birdtail a décidé qu'il n'y aura pas de mise à pied pour aucun professeur d'ici le mois de décembre 1983. Alors, les éducateurs du No 38 se rapprochent de plus en plus d'une entente avec la division. La durée du contrat sera d'un an avec une augmentation de 7 pour cent le 1er janvier et 3 pour cent le 1er septembre. Antonio Simard, le commissaire, nous informe aussi que le budget de 5 329 228$ a été adopté.

Les 4-H ont remporté des prix

Les membres du 4-H de la municipalité d'Ellice ont voyagé à Binscarth pour participer à un "Bonspiel" régional. Tous ceux qui ont assisté aux jeux sont revenus avec des prix qui correspondaient à leurs rendements.

Aussi, il eut un souper de chefs du 4-H à Russell le 14 mars. La cheftaine principale, Claudette Chartier, et ses chefs associés y ont assisté.

Par ailleurs, Denis Mulaire, chef du groupe Pionniers et six de ses membres étaient partis faire du camping pour la fin de semaine. Ivan Huberdeau, René Den Brok, Sean Perreault, Brent Horning, André Chartier et Darcy Peppin sont restés dans la cabine des "Outlaws" dans le bois. Heureusement, le temps est très agréable pour une activité pareille.

Calendrier

Lundi - Réunion des Scouts et Guides à 19h30.
Mercredi - Réunion des 4-H's à 20h00.
Dimanche - Bingo à 20h00 à la salle paroissiale.

Mathieu DESCHAMBAULT

Sainte-Anne-des-Chênes

On va fêter les Soeurs Grises



C'est le 21 août que Sainte-Anne-des-Chênes fêtera le centenaire de l'arrivée des Soeurs Grises. Un comité a été mis sur pied, et il fait appel aux paroissiens intéressés à donner un coup de main pour les préparatifs des célébrations - téléphonez à Janette Champagne au 422-5394.

L'exécutif du comité est composé de: Laurette Joyal (présidente); Louis Bernardin (vice-président); Maria Arbez (secrétaire) et Gilbert Pattyn (trésorier).

Voici les responsables des différents comités de planification: aménagement du terrain - Gilbert Pattyn/Oram Proulx; souper-buffet - Léo Freynet/Louis Bernardin/Lucienne Boucher; responsable des cloches - Émile Champagne; récréatif - Annette Charrière; responsable des décors - Sr Anna Gosselin; responsable des photos/fête - Gérald Gobeil; responsable du vidéo - Léo et Roland Freynet; album souvenir/invitations - Francyne Lemoine/Simone Lafrenière; publicité et billets pour repas - Marguerite Smith/Claire Noël/Alma Perreault; liturgique - Camille Légaré; et feu de camp - Gilles Nault/Norman Lavack.

Sur la photo, on reconnaît en partie des gens déjà impliqués.

Un tour d'horizon de la saison sur glace

Calendrier

le 22 mars: à 13h00, série éliminatoire du concours de poésie française à l'école. Tous les parents sont invités à y assister. La série finale de ce concours aura lieu le 19 avril à 19h00 au collège Saint-Paul d'Elie.

le 27 mars: de 11h30 à 13h30, déjeuner aux crêpes à la patinoire. Participation: adultes: 3$; enfants de 6 à 12 ans: 2$; pré-scolaires: 1$. Les profits seront destinés à l'église.

le 29 mars: à 14h00, bazar annuel du club des "Jeunes de Coeur" dans leur local - café et beignes seront servis.

La patinoire de Saint-Eustache a connu cette année de nombreuses activités. Au cours de la saison, les différentes équipes du "Hockey mineur" et les membres du club de patinage artistique s'accordent pour trouver leurs heures d'entraînement; et il n'est pas toujours facile de s'arranger! Ces deux clubs regroupent les jeunes de Fannystelle, Saint-François-Xavier, Elie et Saint-Eustache.

Le club de patinage artistique regroupe 70 adhérents et fonctionne comme sur des... patins! grâce à Michelle Beaudin et Debbie Strabek; deux fois par semaine. Chaque groupe de patineurs bénéficie d'un cours de trente minutes.

Les deux entraîneurs professionnels, Diane Carignan de Saint-Eustache et Lorie Alford d'Oakville, sont aidées dans leurs tâches par sept entraîneurs juniors: Carmen Allard, Leanne Allard, Jocelyn Allard, Rachelle Bergeron, Anita Bergeron, Sandra Ross et Cindy St-Cyr.

Cette année, une dizaine des plus anciennes sont affiliées à l'Association canadienne de patinage artistique, afin de leur permettre d'atteindre un niveau plus élevé.

Un groupe de "Power Skating" a été créé en début de saison: ce cours est donné à 15 fervents du hockey qui peuvent ainsi améliorer leur vitesse et leur endurance.

Lorsque la saison se termine, il est de rigueur de montrer ce que l'on sait faire, ce que l'on a appris de nouveau. Pour cette raison, le club a organisé un carnaval le 6 mars et une nombreuse assistance a répondu à l'invitation de tous ces jeunes; malheureusement, le spectacle, à peine commencé, a dû être annulé par manque d'électricité.

En revanche, le carnaval a pu se dérouler sans problème le 12 mars, le thème était "Flashbacks", rétrospective des chansons populaires, du Vaudeville au Pac Man d'aujourd'hui, en passant par le Western et le Rock'n Roll. La salle comble à ce spectacle sur glace a démontré, cette année encore, le grand succès de l'événement.

Le club de hockey mineur, présidé par Herbert McKay, compte environ 85 membres et forme ainsi huit équipes: Les "Saint-Eustache Jets".

Un tournoi provincial, organisé par le "Manitoba Amateur Hockey Association" pour les jeunes de 11 - 12 ans: "Pee-Wees" de la division D, se déroula à Saint-Eustache les 25, 26 et 27 février. À cette occasion, neuf équipes étaient présentes et des jeunes joueurs ont été accueillis au sein de plusieurs familles.

L'équipe gagnante fut celle de Doman et le prix de consolation revint à l'équipe d'Ile-des-Chênes.

Les adeptes du curling ont pu aussi montrer leurs talents lors du Bonspiel qui eut lieu du 16 au 20 février. Au total, 11 équipes y participaient; l'équipe gagnante était composée de Ken Martens, Chris Beckwith, Virginia Beckwith, tous trois de Saint-Eustache, et Kim Beckwith de Winnipeg.

Les différents clubs sont reconnaissants à Frank Combot et Ken Beaudin qui entretiennent la glace naturelle et aussi aux dames de la paroisse qui servent à la cantine. Il faut l'avouer, aussi bien patineurs que spectateurs ont besoin de se restaurer ou de se désaltérer!...

Marie-Claude RAIMBAULT



L'équipe des pee-wees



L'équipe des bantams



L'équipe des juvéniles



L'équipe des novices I (malheureusement, la photo de l'équipe des novices II n'est pas disponible.)



L'équipe des midgets



L'équipe des Atoms



L'équipe des mini-jets

Le service n'est pas toujours compris

On n'a pas besoin de savoir compter jusqu'à 20 pour évaluer le bilinguisme winnipegois

Quand un journaliste francophone rencontre le maire de Winnipeg, Bill Norrie s'excuse aimablement de ne pouvoir accorder une entrevue en français. Une situation dans laquelle se trouve la très, très large majorité des employés de la capitale. Sauf que tout le monde n'est pas toujours aussi poli. Et tant pis pour la loi.

L'Acte de la ville de Winnipeg, dans sa section III pour être précis, prévoit un certain nombre de services bilingues, notamment dans les quartiers où il existe une concentration de francophones. Mais la réalité des services en français est loin des quelques paragraphes secs de la section III.

Gérald Boily effectue en ce moment pour la SFM une étude sur les services offerts en français par la bureaucratie de la ville. Les résultats de ses travaux serviront à établir une série de recommandations qui seront soumises au gouvernement provincial. Les néos vont en effet réviser prochainement l'Acte de la ville de Winnipeg.

Dans un premier temps, Gérald Boily a recensé le nombre de postes **désignés** bilingues. Le calcul a été plutôt rapide: 19, sur les quelque huit mille postes, dont la moitié pour la bibliothèque publique de Saint-Boniface. Encore mieux: dans la haute hiérarchie, pas un seul poste n'est désigné bilingue.



Un exemple de traduction littérale. Service en français?

Papier, commis

Bien entendu, il y a plusieurs dizaines de francophones qui travaillent pour la ville. Mais trop souvent comme commis. Comme par exemple au département Parcs et Loisirs Saint-Boniface/Saint-Vital, où le seul poste désigné bilingue est de niveau commis.

En d'autres mots, les personnes en charge de la programmation sont unilingues. Une anormalité quand on sait que les programmes établis par Parcs et Loisirs touchent tout le monde, des enfants aux aînés.



Gérald Boily. À la recherche d'exemples.

Comme le note Gérald Boily, le guide loisirs est traduit en français, mais tout ce qui est offert l'est en anglais. "Le service en français s'arrête au papier, au commis et au téléphone".

Ainsi la petite histoire retiendra qu'après l'incendie des bureaux de la SFM, les employés ont téléphoné à la police, ont demandé à s'exprimer en français, ont réussi à l'obtenir. Mais les policiers qui ont été dépêchés sur les lieux étaient unilingues. Le service en français s'arrête au téléphone.

Naturellement, le fonctionnaire municipal unilingue, s'il pouvait lire ces lignes, serait totalement indigné. Il citerait probablement une étude (rédigée en anglais, faut-il le préciser) sur les services bilingues offerts par Winnipeg. Un document qui démontre que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Comment est-ce possible? Fort simplement: **tout les services en français-bilingue reposent sur la demande.**

Pas de demande, pas besoin de services bilingues. C'est la politique appliquée par la ville: "Nous fournissons service en bilingue sur simple plainte". Voilà le mot d'ordre de la guerre d'usure livrée depuis tant d'années aux Franco-Manitobains. Une stratégie qui finit par user les inusables, les durs de dur.

"C'est le gros problème, commente Gérald Boily, les gens ne demandent pas pour recevoir des services en français"... Pour l'établissement de son dossier, Gérald Boily cherche néanmoins à évaluer la qualité des services actuellement offerts, pour voir quelles améliorations peuvent être entreprises. Il fait donc appel aux gens qui ont eu des expériences vécues (des bonnes aussi bien que des mauvaises) pour assurer la meilleure évaluation possible.

Comme dit, le document qu'il va rédiger permettra de faire des recommandations au gouvernement provincial lorsqu'il révisera l'Acte de Winnipeg. Une recommandation évidente, c'est l'inclusion de Saint-Norbert, que les francophones du coin demandent depuis longtemps.

Une autre recommandation verra certainement à corriger une faiblesse évidente de l'Acte: rien n'oblige nos bons fonctionnaires municipaux à faire preuve de bonne volonté vis à vis des services bilingues...

Dans la guerre d'usure que se livrent la province et la ville, et qui va entre autres se traduire par cette révision de l'Acte de Winnipeg, les francophones n'ont aucune raison de sortir perdants. Parce qu'on a vraiment pas grand chose à perdre.

Bernard BOCQUEL

Une requête

Sans doute pour montrer déjà sa bonne volonté à l'endroit des francophones, le gouvernement provincial vient de demander à la ville de Winnipeg d'améliorer ses services à la communauté francophone.

La requête a été présentée par Eugene Kostyra, le ministre des affaires urbaines. Elle fait suite à une demande de la SFM pour développer les services en français dans la capitale manitobaine.

REPÈRES

Autopac: ça marche

La Société d'assurance publique du Manitoba va plutôt bien: elle a enregistré l'an dernier des profits de plus de 14 millions de $. Car même si le secteur d'assurance générale a subit des pertes de 800 mille $, la division de l'assurance automobile a rapporté des profits de plus de 15 millions de $.

La Salle reste ouverte

La division scolaire de la Seine a décidé de ne pas fermer l'école de La Salle, située dans le quartier électoral de son président, Roland Lavallée. La viabilité de l'école, qui compte 23 élèves de la 1ère à la 6e année, est mise en cause depuis plusieurs années. La fermeture a pu être empêchée, selon le directeur général de la Seine, Jean Beaumont, parce que la province a augmenté les subventions à la division. La Seine recevra environ 250 mille $ de plus de la province.

Et en parlant de la Seine, une correction s'impose: dans un REPÈRE la semaine dernière, le nom du directeur général adjoint, Jean Suszko avait été mal épelé. Il manquait le Z. Nos excuses.

La LIBERTÉ en visite à Saint-Norbert



Les personnes présentes à la réunion d'information

La communauté de Saint-Norbert a une nouvelle correspondante à La LIBERTÉ, Eugénie Ferré. Comme lors de la récente rencontre organisée à Sainte-Agathe entre les gens intéressés à connaître le fonctionnement du journal et la rédaction, il s'agissait d'une réunion destinée à relancer la correspondance.

L'effort a donc été placé sur la sensibilisation des gens à la nécessité de s'impliquer pour que Saint-Norbert ait à nouveau la qualité de la couverture des événements assurée lorsque Rachel Turenne était correspondante.

Pour sa part, Eugénie Ferré a tenu à préciser que la qualité de la chronique serait fonction du montant de collaboration de la communauté. Autrement dit, les gens qui ont des nouvelles devront en faire part à Eugénie Ferré! Comme il se doit.

La rédaction



De gauche à droite: L'abbé Bernard Bélanger, Dora Lafond, Claudette Philippe, Ida Sabourin, Joanne Riel, Rose Beaulieu, Pauline Loiselle, Marcelle Marcoux, Georges Chartier. Absents: Soeur Rachel Schaubroeck, Ronald Marcoux, Henri Daudet, Roger Bosc, Gilbert et Marcelle St-Hilaire, René Marchildon. (Photo de Paul Fournier)

200 ont honoré scouts et guides

Dans le cadre de la semaine scoute-guide, le comité exécutif du mouvement a tenu à remercier chaleureusement les animatrices et animateurs pour leur dévouement à notre jeunesse au cours des années passées, le 27 février.

Au geste de l'offertoire de la messe célébrée par l'abbé Bernard Bélanger, la cheftaine de groupe, Marcelle Marcoux, fit la présentation d'une croix-souvenir et un livret de pensées chrétiennes à chacune des personnes.

Après la messe environ deux cent personnes se rendirent à la salle Ritchot pour un déjeuner aux crêpes et aux saucisses gracieusement préparé et servi par les parents du comité scoute-guide.

Les gagnants du tirage spécial étaient: Hubert Bosc, Natalie Balcaen, Diane Descoteaux, Danièle Dubois, Jacques Dubois et Marie-Claude MacDonald.

Eugénie FERRÉ

Calendrier

Le samedi 19 mars - assemblée annuelle SFM, 768, avenue Taché à Saint-Boniface.

Le mercredi 23 mars - rencontre Développement et Paix à 19h30, salle Perpétuel Secours, 80, rue Saint-Pierre. L'invité d'honneur sera l'abbé Louis Laurencelle.

Le samedi 2 avril - Veillée pascale suivie d'un café rencontre, salle Perpétuel Secours.

Tous les mercredi - rencontre des membres du club Oasis Saint-Norbert, salle Perpétuel Secours.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
[illegible]

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba

Heures de travail

lundi au vendredi	8h30-17h30
mardi et jeudi	19h-21h
samedi	10h-14h

Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1055, AUTUMNWOOD
AUTOPAC TEL. 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba
Tél.: 256-4321
Ed. Guertin

LES PETITES ANNONCES

MAISON à vendre à Sainte-Anne, bungalow de 2 chambres à coucher, beau lot 60' x 215', garage, poêle et réfrigérateur inclus. Pour renseignements, téléphonez au 1-422-5229 ou 253-0952.
-888-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, à Saint-Boniface, entrée privée, disponible le 1er mars. Tél.: 233-1593
-889-

CHERCHE maison à louer, préférablement sur lot d'un acre, situé à moins de 30 milles de Saint-Norbert, pour le 1er avril. Téléphonez Julian au 261-5822.
-890-

CHERCHE femme de ménage, deux demi-journées par semaine. Téléphonez au 256-4211.
-891-

À VENDRE: bungalow de 3 chambres à coucher, garage, lot 66' x 135', situé sur la rue centrale à Sainte-Anne. Contactez M. Laurencelle au 247-7173.
-892-

CHERCHE une gardienne à Transcona pour un garçon d'un an, 4 jours par semaine. Appelez après 17h00 au 222-8459.
-893-

CHALET à vendre, Plage Albert, 3 chambres à coucher, 32 000$. Appelez après 17h00 au 247-7856.
-894-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher, dans un duplex, eau, chauffage compris, 305$ par mois. Tél.: 237-5963 après 18h00.
-895-

À VENDRE: Saint-Boniface, maison neuve, 1084 pc, 3 chambres, grande cuisine, armoires en chêne, tapis, construction 2 x 6, mur R28, plafond 'cathédrale' R40, fenêtres ("triple"), extérieur pierre, vinyle, aluminium, lot 66' x 122', aucune peinture. Tél.: 237-1427.
-896-

LECTURE DE CARTES (tarot égyptien) questions générales ou précises. Demander Yvan 475-5023.
-897-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher, inclus chauffage à l'électricité, eau, boulevard Provencher, 235$00 par mois. Tél: 233-1278 ou 256-5149.
-881-

JE GARDERAI des enfants, 0 à 5 ans, lundi au vendredi, avec de l'expérience. Je demeure au Parc Windsor. Tél.: 255-6834.
-879-

FERME À VENDRE: 480 acres avec bâtiments, 225 acres cultivables, 245 acres boisés et en pâturage. Accepterait premier hypothèque. Pierre La Roche, Saint-Malo. Tél.: 347-5276.
-882-

CHERCHE à louer suite de 3 pièces, chauffage, poêle et réfrigérateur, avec place de stationnement, jeune fille tranquille. Tél.: 237-7005 (soirée).
-883-

COURS de la gigue de la rivière Rouge, pour tout âge, commençant mercredi 16 mars à 19h00 au Parc Windsor. Tél.: 257-3187 après 16h00.
-884-

CHERCHE travail sur une ferme, temps partiel, de préférence ferme laitière, écrire à J. R., C.P. 2973, Winnipeg, Manitoba.
-885-

CHERCHE lot pour bâtir maison à Saint-Boniface; minimum 25 pi. largeur et maximum 50 pi. longueur. Tél.: 233-3052 ou 257-4134.
-887-

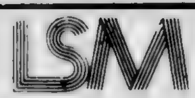
A VENDRE: maison de trois chambres à coucher, 3 milles et demi de Sainte-Anne, sur 3 acres de terre, prix raisonnable. Tél.: 422-8336.
-878-

La Boutique du Livre
Heures d'ouverture
du lundi au samedi
de 10h à 17h
315, rue Kenny
Saint-Boniface
Manitoba R2H 3E7
Tél.: 237-3395



Le Train Bar
De midi à 1 heure du matin
Réservation 247-7072 247-5015
A cinq minutes du centre de la ville
Excellente cuisine continentale
Dîner dans une atmosphère détendue
630, rue Des Meurons à l'angle du boulevard Provencher, Saint-Boniface
Déjeuner (Du lundi au vendredi) Fermé le dimanche

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: **257-2921**
René André **256-3340**

Chiropraticiens

Rendez-vous **Téléphone: 233-3060**
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

Dr Robert Champagne
CENTRE CHIROPRATIQUE MEADOWOOD
situé au 1549, chemin Sainte-Marie, à l'angle de la rue Meadowood, côté sud du centre d'achat Saint-Vital.
Tél: 255-6666

ROLLIE & GIL
Peinture - Décoration
Immeuble commercial ou résidentiel
Estimations gratuites
1404-231, rue Goulet: Tél.: 247-7139
Roland St. Godard Gilbert St. Godard

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

Derrière les barbelés des Nazis *de Florent Labonté*

(Publié avec la permission des Éditions du Blé) **Suite de la semaine dernière**

MONTREUIL-BELLAY

Montreuil est un petit bourg situé à une dizaine de kilomètres de Saumur, en Anjou, et à environ 80 de Tours.

Le camp de concentration se trouve à 4 kilomètres du village, dans une grande prairie, ancienne vigne, éloignée de toute habitation. Le camp a plus d'un kilomètre de long et un demi de large. Deux rangées de barbelés l'entourent et entre les barbelés, des soldats, mitrailleuse en bandouillère, font la garde.

Sur les ordres de la sentinelle, nous nous dirigeons vers des baraques qui ont été construites pour recevoir les Espagnols communistes refugiés en France. J'entre dans une de ces baraques et j'y trouve des lits superposés en bois et un plancher malpropre. Il y a vingt lits, soit pour loger quarante prisonniers par baraque. Nous sommes les premiers arrivés.

Il n'y a pas de paillasse; nous devons donc nous résigner à coucher sur le bois. Tout à coup, le cri de la sentinelle nous appelle à l'extérieur. De quoi s'agit-il?

Trois par trois et en avant! On nous conduit au bout du camp où nous entrons dans une baraque remplie de paille. Revêtus de notre soutane, entourés d'un nuage de poussière, nous remplissons des sacs. Le travail terminé, nous retournons à nos cabanes portant notre paillasse sur le dos. Nous tentons de nous installer lorsque de nouveau nous entendons maintes fois répétés ces mots: *"Raus! Raus!"*, ce qui veut dire "dehors".

Encore trois par trois et en avant, au pas militaire. Ça commence à être rigolo! Entourés de quelques sentinelles, nous quittons l'enceinte des barbelés pour nous engager sur la voie publique. Quatre cents prisonniers français nous regardent d'un air sympathique et compatissant.

Où allons-nous? Prendre quelque nourriture peut-être; mon estomac commence à être creux, depuis le 5 août je n'ai pratiquement rien mangé.

Au moment où nous commençons à nous réjouir, nous entrons dans une boutique. Grand Dieu! Ce qu'on nous donne n'est guère fortifiant!

Montreuil-Bellay

La Rédaction du Journal de la captivité

Les visages changent, s'allongent, blanchissent, on nous remet un pic et une pelle. Ça y est cette fois.

Nous reprenons le chemin du retour; le moral baisse et les forces diminuent en conséquence. Il est très difficile de sourire dans de telles circonstances, mais il le faut si nous ne voulons pas nous décourager et désespérer. Le Seigneur a porté sa croix, il l'a portée et a été vainqueur du péché et de la mort.

Je porterai aussi ma croix et, avec l'aide du Seigneur, je sortirai moi aussi vainqueur avec les vainqueurs. À chaque jour suffit sa peine. J'accepte ce que je peux supporter aujourd'hui, demain je verrai.

Même si j'essaie d'être résigné, ça n'empêche pas mon imagination de trotter. Elle me transporte en Russie et me fait voir les prêtres et les religieux chargés d'un lourd fardeau et condamnés aux travaux forcés. En suis-je là? Dieu le sait!

Nous voici de nouveau derrière les barbelés. Ah! que ces barbelés me font mal au coeur!

Il est midi. Sous un soleil brûlant, nous sommes dans le champ à creuser une tranchée. À quoi servira cette tranchée? Peut-être pour nous y enterrer, car combien de fois des prisonniers ont creusé des tranchées où ils ont été ensuite abattus. Des prêtres russes y ont travaillé et ils sont morts. Aurai-je le même sort?

Toutes mes ambitions de jeunesse, tous mes désirs d'avenir, mon sacerdoce, les âmes, tout semble s'évanouir et disparaître à mes yeux.

Les minutes commencent à être longues; l'estomac me tiraille, crie, demande à manger et à boire. Là-bas des soldats français mangent. Nous, qu'aurons-nous?

Enfin, après une heure et demie de travail intense, nous déposons nos instruments en forme de croix gammée et nous nous rendons à la cuisine. Je vous dis franchement: j'ai faim, je mangerai sans doute avec appétit.

L'Allemand nous dit: "Nous n'avons pas d'assiettes; si vous voulez de quoi manger, allez vous chercher des boîtes dans le tas de déchets."

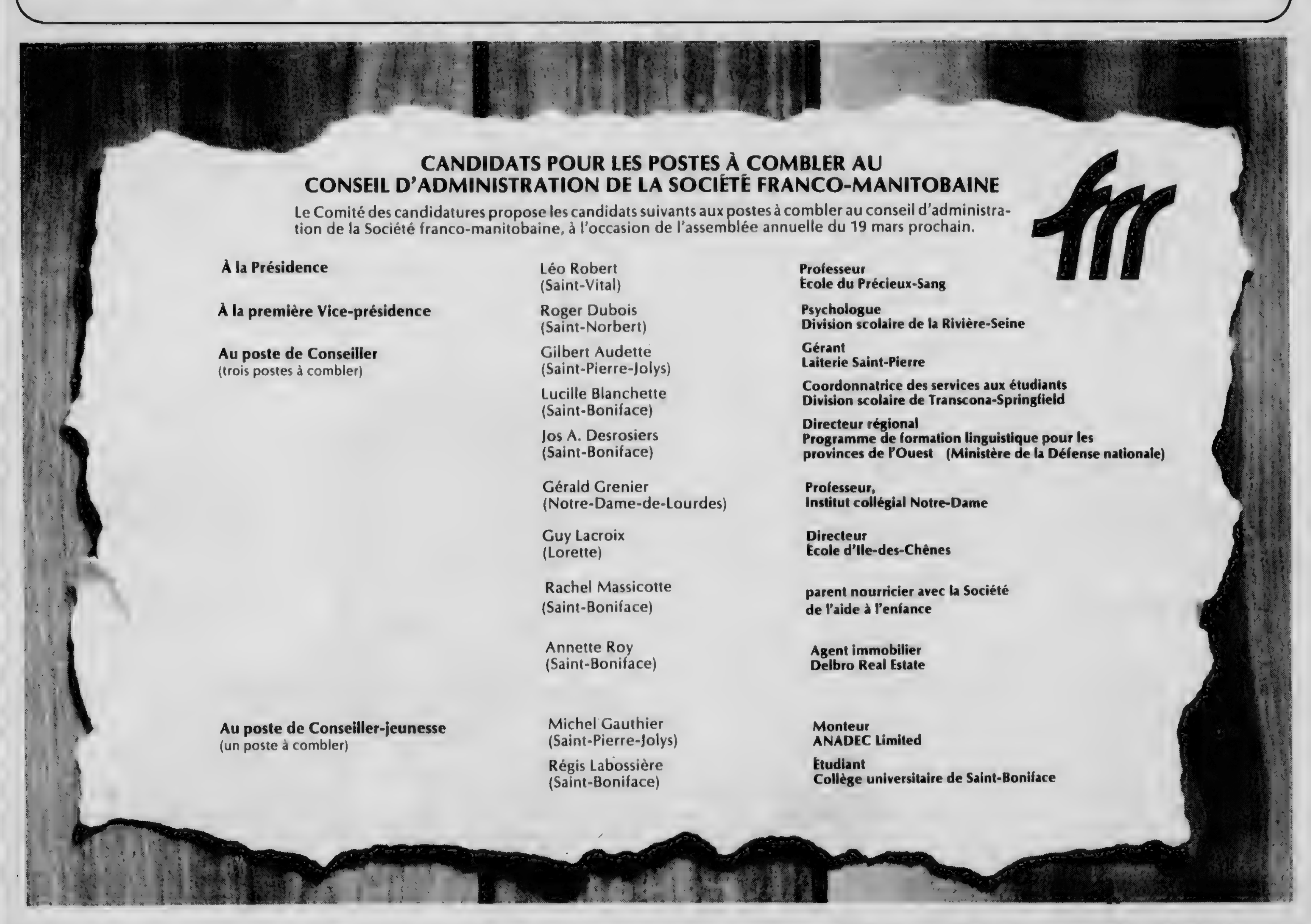
Nous trouvons des boîtes sales, rouillées, puantes et il n'y a pas d'eau pour les nettoyer. On nous verse un petit peu de mauvaise soupe et on nous donne un petit morceau de pain noir.

Nos alliés français nous disent: "Courage, ce sont des vaches." Très encourageant, n'est-ce pas!

Un quart d'heure, et de nouveau au travail. Vers 5 heures, nous recevons l'ordre de quitter nos soutanes. Le bruit est déjà répandu tout près et au loin que des religieux travaillent au pic et à la pelle au camp de Montreuil.

Les soldats français sont indignés de nous voir travailler de la sorte.

Suite la semaine prochaine



Lorette

Une attraction spéciale au carnaval...

La dernière fin de semaine de février, c'était le tour de Lorette d'accueillir les gens au carnaval d'hiver, qui est devenu une tradition.

Les mots de bienvenue de Marcel Roch, préfet de la municipalité Taché et George Mallet, président du Centre Sportif, ont rendu l'atmosphère de carnaval dans notre communauté.

La journée du samedi, toutes les équipes, des plus petites aux plus âgées, ont eu la chance d'évaluer leurs talents aux parties de hockey. Toutes les équipes, cependant, n'ont pas été victorieuses.

Cette année, une nouvelle addition au programme était le concours "Les hommes aux plus belles jambes"; cet événement attirait toutes les dames et filles du carnaval. Karen Guitre et Janice Cournoyer, responsables du concours, avaient de la difficulté à faire tenir les hommes en ligne, mais finalement les juges ont pris une décision.

Les plus belles jambes vont à Peter Naaykens; les plus longues à Lionel Pilloud; les plus courtes à Jean-Marie Proulx; et les plus poilues vont à Brian Fulmore. Les gars se sont mérités chacun une chemise-T appropriée. Soyez assurés que cette événement va se répéter l'an prochain.

Pendant que nous sommes dans le groupe masculin, n'oublions pas nos deux superbes chefs, Denis Bohémier et Georges Ducharme qui nous ont régalés avec le nombre incalculable de crêpes servies durant le carnaval.

Le dimanche, nos jeunes filles de 6 à 14 ans qui ont eu des parties de "Ringette", nous ont fait l'honneur de gagner le trophée du carnaval. Comme nous voyons le progrès durant l'année!

Remarquons aussi le grand spectacle sur la glace. Le patinage artistique au son de la musique de Broadway attira l'attention de tous les gens, avec un défilé de cinquante participants, qui nous ont enchantés avec divers solo sur la glace.

Le carnaval prend fin avec le couronnement de la reine, et l'heureuse gagnante fut Michelle Jeanson. Diane Dégagné est première princesse et Judy Sernowsky, la deuxième. Les gagnants du tirage sont: 1er prix de 150$ Harvey Cook (Winnipeg); 2e prix de 100$ R. Rebeck (Transcona); 3e prix de 75$ Olive Schreyer (Lorette).

Lilliane LANSARD



Michelle Jeanson, accompagnée de ses parents, Gérald et Marie.

À l'affiche cette semaine à CBWFT du 19 au 25 mars

SAMEDI

À 19h00, LA SOIRÉE du HOCKEY présentera le match opposant les Sabres de Buffalo aux Canadiens de Montréal.

À 22h10, cinéma vous propose "Double Détente", un suspense français de Jean-Claude Bonnardot au cours duquel un invalide extrêmement riche protège d'une façon démoniaque sa fortune inestimable.

À minuit 10, Ciné-Nuit présente un drame d'horreur britannique intitulé "Les sueurs de la nuit". Une jeune femme est, à plusieurs reprises, attaquée pendant qu'elle se retrouve seule à la maison.

DIMANCHE

À 14h00, l'émission Univers des Sports reprend l'antenne avec des championnats sportifs mondiaux en patinage de vitesse.

À 17h30... ÉMISSION SPÉCIALE faisant le BILAN DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE de la SFM 1983, réalisée par DONALD HETU.

À 18h30, Jean-Pierre Ferland nous offre un grand nombre de ses succès dans EXTRA EXTRA, avec la participation de sa fille Julie.

Ensuite à 19h50, une excellente dramatique intitulée "Le Grand Bergen".

À 20h50, l'Orchestre symphonique de Montréal nous ouvre les portes sur l'unoverstourmenté de Tchaikovski, avec son interprétation magistrale de la Symphonie No 6, La Pathétique.

Ciné-Club, à 22h25, présente "Le Mécano de la Générale (The General), chef d'oeuvre indisputé du grand comique Buster Keaton, réalisé en 1926.

LUNDI

À 19h00, Télé-Sélection vous propose un drame policier avec Lino Ventura et Claudine Auger intitulé "Un papillon sur l'épaule".

À 21h00, place au jazz, avec les meilleurs artistes du Festival de Montreux.

MARDI

À 19h30, FEU VERT accueille les chanteurs David Dandeneau et Gisèle Fredette dans un épisode intitulé "Les choix".

PHARE OUEST, à 20h00, nous propose un voyage dans la région de DUCK LAKE en Saskatchewan... réalisé par Maurice Arpin.

MERCREDI

À 18h30, Pile ou Face sera diffusé de Vancouver.

À 22h10, Cinéma débute la trilogie célèbre de Marcel Pagnol avec le premier volet: MARIUS, mettant en vedette Pierre Fresnay, Raimu et Charpin.

JEUDI

À 19h00, aux Grands Films voyez "TIM", un drame psychologique d'après le roman de Colleen McCullough, avec Piper Laurie et Mel Gibson.

VENDREDI

À 18h30, Télé-Point vous informe sur l'actualité régionale.

Et, à 19h00, La Broquerie et Notre Dame de Lourdes se disputent un autre match de la série manitobaine de Génies en Herbe.

À minuit 10, Jack Lemmon et Shirley Mac Laine sont les principaux interprètes de la comédie "Irma la Douce", réalisée par Billy Wilder.



Saint-Boniface

Albert Paquette au Japon

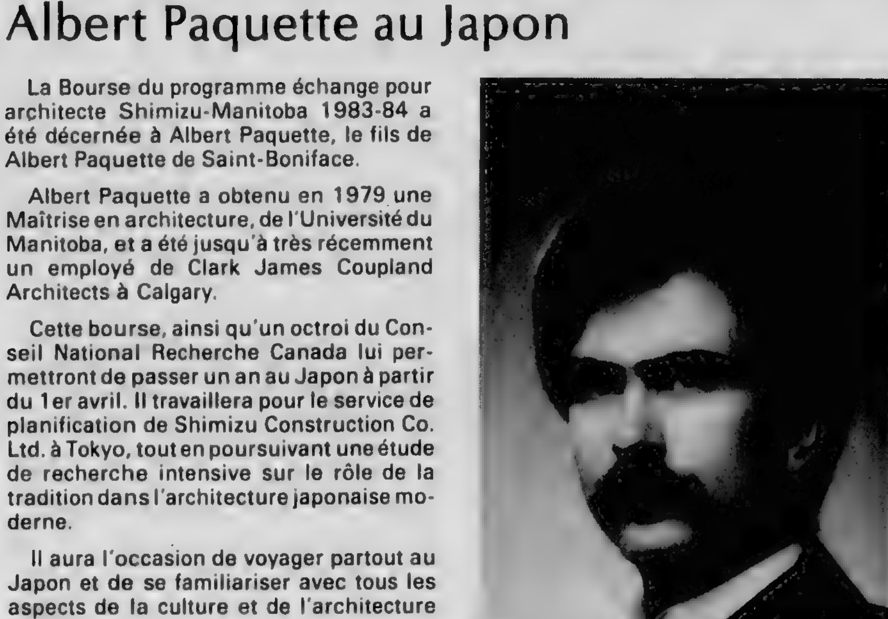
La Bourse du programme échange pour architecte Shimizu-Manitoba 1983-84 a été décernée à Albert Paquette, le fils de Albert Paquette de Saint-Boniface.

Albert Paquette a obtenu en 1979 une Maîtrise en architecture, de l'Université du Manitoba, et a été jusqu'à très récemment un employé de Clark James Coupland Architects à Calgary.

Cette bourse, ainsi qu'un octroi du Conseil National Recherche Canada lui permettront de passer un an au Japon à partir du 1er avril. Il travaillera pour le service de planification de Shimizu Construction Co. Ltd. à Tokyo, tout en poursuivant une étude de recherche intensive sur le rôle de la tradition dans l'architecture japonaise moderne.

Il aura l'occasion de voyager partout au Japon et de se familiariser avec tous les aspects de la culture et de l'architecture japonaises.

Adrienne BONIN



Albert Paquette

RICHMOND GOSSELIN, S'EN REVIENT...

Il y a déjà sept ans que la carrière de hockey professionnel, style européen, de Richmond Gosselin débuta et il fait, depuis, avec sa famille, le trajet EUROPE-CANADA tous les août-mars.

On lit dans le quotidien "La Suisse" que Biel Bienne, où habite Richmond, l'équipe de hockey vient tout juste de gagner la crosse d'or et cela pour la troisième année consécutive. À en croire les chroniqueurs, ils demeurent bouche-bée pour trouver des superlatifs convenables pour décrire "le Canadien avec son bâton magique!". Il faisait, auparavant, équipe avec Chaux-de-Fond, gagnants eux aussi alors, pour quatre années de suite cette même coupe, dans la division "B".

À cinq ans, Richmond partait avec ses patins achetés en seconde main "chez Raoul", pour le rond de glace du village. Avec son copain, Arthur Coulombe, il patinait sans cesse de toutes ses forces tout l'hiver durant. Si bien qu'un soir, ses petite jambes épuisées ne purent le ramener chez lui. C'est Rachelle Coulombe, qui, paraît-il, en quête pour son petit frère, trouva Gosselin écrasé dans la neige, les menottes presque gelées; elle a donc dû le porter jusque chez ses parents. Durant les hivers, il n'enlevait que très rarement ses patins, au point où très souvent il s'endormait ainsi chaussé.


Richmond Gosselin, une étoile européenne.

Un jour, après avoir examiné l'habileté de son jeune, le père Antoine rapporta à sa femme Irma, qu'ils avaient en Richmond un talent bien spécial et qu'ils se dépenseraient pour lui faire profiter d'une éducation lui fournissant une meilleure chance de patiner et de nourir son désir toujours présent de "jouer un jour pour les Canadiens de Montréal".

C'est pourquoi il fit un stage en temps qu'étudiant au Collège de Saint-Boniface, jouant ainsi pour trois équipes, soit: les Collégiens, les Notre-Dame (l'équipe de M. le Juge Alfred Monnin) et à l'occasion, pour les Warriors de Saint-Malo.

Disons, en passant, que cette saison-là, les Warriors, avec la ligne de puissance: Gérard Preteau, Arthur Coulombe et Richmond Gosselin, ne connurent aucune défaite, même pas contre Steinbach!

Mais, l'effort qu'il y mettait finit par lui causer des problèmes de santé: il dormait partout, en marchant, sur le bureau de classe, et aussi sur le siège de toilette, (sans avoir en main notre cher journal)!

Suivant les conseils de Laval Cloutier, Recteur du Collège, dans le temps, ses parents l'amenèrent au médecin qui lui ordonna de passer trois semaines au lit et, pour le moment du moins, oublier ses patins.

L'athlète jugea bon, par la suite, de jouer sur une dimension toujours grandissante et cela le mena à poursuivre ses études à Flin Flon d'où les matches inter-provinciaux. Là, il courait plus d'un kilomètre, le sac au dos pour se rendre de chez les Fisher, ses parents adoptifs, à l'aréna.

Et ce furent les longs voyages jusqu'à Vancouver où il étudiait, chemin faisant. Éloigné de sa famille, dans cette ville de mines, il eut maintes fois souhaité reprendre le chemin plus facile vers ses copains, si ce ne fut des encouragements paternels et aussi le contrat qui avait été signé pour trois ans.

Après cette étape, Richmond jusque là maître de sa destinée, décida de poursuivre ses études à l'Université de Grand Forks, où il pourrait consacrer encore plus de temps à satisfaire ses ambitions. Démarches et valises faites, on reçut alors un appel du futur entraîneur, lui annonçant les mauvaises nouvelles: il ne devait même pas s'y rendre car on avait intercepté ce cheminement. Le mystère s'éclaircit lorsque Caron des Canadiens de Montréal l'informa qu'il devait plutôt prendre l'avion le lendemain pour aller en camp d'entraînement côtoyer des gars comme Cournoyer, Lafleur!!!

Ceci fait, il n'en demeura pas plus d'une semaine. Sa petite taille et ses 61 kilos lui interdisaient les contacts physiques durs de l'équipe nationale. C'est durant cette courte période qu'un scout au hockey suisse l'embaucha, pour ainsi dire, pour jouer avec l'équipe Chaux-de-Fond où il débuta au hockey professionnel. Ce qu'il y a d'intéressant ici, c'est qu'il put faire carrière au jeu de son choix: jouer au hockey pour gagner son pain!

Derrière tout homme de valeur, il y a, et ne l'oublions pas, presque toujours une bonne femme. Je veux souligner la toujours présente Doris, fille d'Irène et de Luc Dandeneault de Saint-Pierre qui ne cesse d'encourager son homme.

Ils sont parents de deux fistons: un canadien et un p'tit suisse. Ce qu'ils disent de leur avenir?" Nous resterons ici à Biel Bienne car nous sommes bien."

Paulette GOSSELIN

C'était pas pour se "paqueter"

On avait ben des bouteilles de pétillant dans nos sacs de hockey le 3 mars lors de la finale des Habitants. Non pas pour se "paqueter" la fraise, mais plutôt en raison de la douche rituelle suite à la victoire. Et pis on l'a eue!

Oui, il était bien mérité, cet entonnoir gris (abreuvoir à l'occasion), puisqu'on avait dans nos rangs le meilleur compteur: Christian Laroche, propulseur d'énergie au sein de l'équipe, s'étant ramassé 55 points, dont 31 buts et 24 passes durant la saison; le meilleur gardien de but, avec une moyenne de 3.3, Maître Lafrance, qui en chambre retiré, tenait en son bec, un cigare et pour montrer sa grande joie et aussi pour fêter un jeune papa, le fuma tout entier; ainsi que le meilleur entraîneur, le grand manitou du Festival du Voyageur, qui nous amena à la première place, c'est-à-dire au championnat de la Ligue de Tôle 82-83!

Toutefois, les gars, il faudrait, avant une pareille orgie, vérifier les taux à la Régie des alcools car il est dit que "le 3 fait le mois"!

Voici les joueurs pour l'équipe des Habitants: les 5 frères Picton: Lucien, Rosaire, Marcel, Maurice et Richard; Les 4 frères Laroche: Christian, Fabien, Réjean et Joël; les 2 frères Marion: Donald et Raymond; Léo Lafrance; Pierre Chartier; Denis Gauthier; et l'entraîneur Pierre Laroche. (en photo)

Paulette GOSSELIN

Saint-Jean-Baptiste

Pourquoi si peu de monde et tant de bruit?

Quoi? Seulement 125 personnes à une soirée canadienne à Saint-Jean-Baptiste? Pourtant c'est une veillée de qualité que Ronald Valois et son orchestre de "voyageurs" ont présenté à la salle du centenaire dimanche le 13 mars!

Un "mix" très intéressant et des plus divertissants de vieilles chansons à répondre, de polkas, "tché p'tites histoères", de valses old time, etc., le tout accompagné de vins et fromages. Enfin un profit pour le Fonds de construction de l'aréna, mais on aurait pu s'attendre à deux fois plus de monde, au moins!

Pourquoi si peu de monde? Il semble y avoir plusieurs raisons, si l'on ouvre l'oreille autour de Saint-Jean-Baptiste. Il y en a qui en ont plein des vins-fromages tout court, d'autres qui ne les aiment pas le dimanche soir (ça prend quasiment deux jours pour s'arrondir la tête!). "Ben, on savait pas qu'il y aurait de la danse."

C'est vrai que le programme de la soirée était resté un mystère, alors peut-être que de la publicité un peu plus précise aurait grossi la foule...

En parlant de veillées, la première soirée sociale à Saint-Jean-Baptiste depuis décembre avait lieu vendredi dernier. Suite à des abus de boissons de la part de plusieurs jeunes, la salle du centenaire n'a été réouverte pour des soirées sociales que sous des règlements plus serrés, i.e. pas de jeunes de moins de 18 ans non-accompagnés par un parent, et vérification d'identité et d'âge au besoin (règlements d'ailleurs en vigueur dans beaucoup de salles de la région).

Il y avait une belle foule malgré l'absence presque totale des moins de 18 ans, et aucun problème de discipline! Mais la musique était encore trop forte. Il faut se demander pourquoi les autorités permettent des niveaux de sons illimités aux soirées sociales et dans les "lounges" publics quand on impose des limites dans les usines ou sur la rue, etc.

Après tout, durant une soirée "sociale", les gens veulent pouvoir être sociables, jaser avec leurs voisins de table sans crier et retourner chez eux relaxes au lieu d'avoir les oreilles défoncées par le bruit déguisé sous le nom de musique. Faudra-t-il installer des "décibelmètres" pour contrôler les D.J.'s?

Florent BEAUDETTE



L'orchestre, avec le violoneux Mel Bédard

Des nouvelles des Wagonniers

Vous vous souvenez de Marcel et Huguette Robert et leur petit groupe qui ont passé quelques semaines au Manitoba en août-septembre 1981? Eh bien! à 5 300 miles de Montréal et presque deux ans après leur départ, les voilà en Californie.

Nous venons de recevoir une lettre circulaire de Joseph et Lela Graves, 1385 Indian Sage Road, Lancaster, California, 93534. Il faut penser que tous ceux et celles qui ont signé le livre de voyage des Robert ont reçu cette lettre, mais en voici un résumé pour les autres.

Les Robert sont arrivés en Californie sans leurs enfants et amis retournés à Montréal. Ils ont perdu un de leurs chevaux de trait, et à deux seulement, ont décidé de retourner eux aussi, laissant leurs chevaux et leur "wagon" là-bas. Mais les Graves et d'autres Américains espèrent ramasser assez de fonds pour leur permettre de ramener la "wagon", leur cheval de monte et leurs effets personnels.

Après vérification par téléphone, il paraît que la lettre circulaire fait partie d'un effort honnête et amical de la part de nos voisins du sud pour aider nos compatriotes aventuriers à revenir chez eux avec au moins une partie des biens qu'ils avaient au départ...

Kim Perron au carnaval de Morris

Durant la fin de semaine dernière, au village de Morris, qui célèbre son centenaire en 1983, avait lieu le carnaval annuel.

À part les innombrables joutes de hockey et autres compétitions, il y avait l'inévitable concours de la reine du carnaval. Il faut y noter la participation de Kim Perron, étudiante au secondaire de Saint-Jean-Baptiste, qui voulait, avec ses parents, souligner le fait que beaucoup de jeunes de Saint-Jean-Baptiste jouent au hockey mineur dans les équipes de Morris.

C'était une façon de remercier les organisateurs du hockey à Morris de permettre à des dizaines de nos jeunes de jouer au hockey. Tous les profits du concours, basé sur le nombre de billets vendus par chaque candidate, allaient au hockey mineur de Morris. Kim, appuyée par Roy Légumex Inc., a terminé bonne deuxième dans le concours. Corinna Brunet de Morris, dont les commanditaires étaient Westfield Industries de Rosenort, a été la gagnante.

Calendrier

Le mercredi 23 mars - au Club des Pionniers de Saint-Jean-Baptiste - réunion des familles Dupuis pour discuter les derniers détails du livre de famille. Contactez Gilbert Dupuis au 253-2912 à Saint-Boniface pour plus de renseignements.

Le jeudi 24 mars - Clinique de sang dans la Legion Hall de Morris de 15h00 à 20h00; ceci dans le cadre du mois dédié à la Croix-Rouge.

Le mardi 29 mars - de 15h00 à 19h00 -réception au Centre de Ressources de Saint-Pierre-Jolys (rue Turenne) pour permettre à tous de rencontrer les travailleurs sociaux et de s'informer sur les services et programmes disponibles. (Message de Josette Lukowycz, Société d'Aide à l'Enfance de l'Est du Manitoba.)

Ile-des-Chênes

Un mini-cours d'entraînement

Quarante-cinq étudiants de la 10e, 11e et 12e année profitent présentement d'un mini-cours d'entraînement donné par le "Manitoba Police Commission".

Ce cours accrédité, qui se donne à Sainte-Anne, réunit des jeunes de Sainte-Anne, La Broquerie, Lorette et Ile-des-Chênes.

D'une durée d'un soir par semaine pour quinze semaines, ces sessions donneront aux participants les connaissances de base et seront suivies d'examens écrits.

Les instructeurs sont Ken Mantie, constable pour La Broquerie et Max Mulder de Winnipeg en charge de la "Manitoba Police Commission". Neuf de nos jeunes se rendent à Sainte-Anne pour ces cours. Même si ce programme a déjà été offert à Winnipeg, on nous dit que Sainte-Anne est la première localité rurale à bénéficier de ce service.

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Calendrier

Le vendredi 18 mars à 20h00 au centre récréatif, un tournoi de "cribbage" organisé par les Chevaliers de Colomb. Tous sont bienvenus. Pour des renseignements, s'adresser à Wilfrid Carrière au 255-4789 ou Edouard Lacroix au 878-2869.

Le mercredi 23 mars 1983 à 19h30, célébration du pardon.

Saint-Joseph

Calendrier

Il y aura une soirée chantante familiale le samedi 9 avril à 20h00 en la Salle Saint-Martin de Saint-Joseph. Préparez vos chansons et donnez votre nom à l'un des membres de l'exécutif (737-2256).

Que vous aimez chanter, seul ou en groupe, ou simplement écouter, vous êtes tous les bienvenus.

Le 1er mai, le comité planifie une "parade de mode", avec ceux qui prennent le cours de couture. À suivre...

Marie SARRASIN

LES PETITES ANNONCES

Nom .... **Téléphone** ....

Adresse .... **Code postal** ....

SVP publier cette annonce deux fois à compter de la prochaine parution. En lettres moulées SVP. Un seul mot ou groupe d'initiales par case SVP.

5$							
6$							
7$							
8$							

Conditions:

1 - Toutes les petites annonces seront publiées deux fois au coût minimum de 5$ (deux semaines de suite)
2- Une seule annonce par bon de commande sera acceptée
3- Vous devez faire parvenir vos annonces à LA LIBERTÉ par courrier ou en personne. Les commandes ne seront pas acceptées au téléphone.
4- Les petites annonces doivent être payées d'avance sinon elles ne paraîtront pas.
5- Un maximum de six lignes sera accepté.

Par la poste: **LA LIBERTÉ**, C.P. 96, Saint-Boniface R2H 3B4
En personne: 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface

Saint-George

Ludger Jubinville président des aînés

Le club Rendons-Nous (Âge d'or) a élu un nouvel exécutif à son assemblée annuelle début février. Ludger Jubinville fut élu président. Il remplace Clara Desautels, qui avait été l'organisatrice et présidente du club depuis sa fondation le 21 mars 1974.

Mme Desautels se dévoua beaucoup pour le bien-être et l'épanouissement de ce club dès le début. Nombreux furent les voyages organisés pour visiter d'autres clubs d'âge d'or; des voyages qui conduisaient les membres au Festival du Voyageur, à Berens River sur le Lord Selkirk II, au musée de Austin, au Man and Nature, au Lower Fort Garry via le Lady Winnipeg, et bien d'autres.

L'idée du club commença probablement à la suggestion de Denise Vincent qui, un jour, suggéra à Clara Desautels d'aller jouer au cartes chez Flora Dubé et Simonne Vincent. Ces personnes résidaient au Foyer Châteauguay et trouvaient le temps long. Cette même semaine-là, le comité culturel tenait une réunion à laquelle un M. Gauthier de Saint-Boniface assistait et on profita de sa présence pour obtenir l'information requise.

Il fallait au moins dix membres pour penser à former un comité. Mais à la première réunion, il y avait 31 personnes présentes de Saint-Georges et Powerview. Le premier exécutif élu à cette assemblée était: présidente, Clara Desautels; vice-présidente, Denise Vincent; secrétaire, Laura Vincent; trésorier, Albert Desautels; directeurs: Arthur Bruce, Flora Dubé, Eugénie Désilets, Béatrice Chèvrefils, Alfred Normandin et Alida Palardy.

Trois de ces membres, Clara Desautels, Albert Desautels et Laura Vincent, demeurèrent à l'exécutif du club pour neuf années. Mme Desautels fut aussi directrice au Eastman Regional Senior Club et au comité de la Fédération de l'Âge d'or.


Mme Clara Desautels

Le nouvel exécutif qui a été élu au mois de février a pris la charge avec enthousiasme et se compose comme suit: Clara Desautels, ancienne présidente; Ludger Jubinville, président; Adelard Courcelles, vice-président; Germaine Vincent, secrétaire; Berthe Jubinville, trésorière; et Albert Desautels, Zephir Chèvrefils, Mabel Bruneau, Margaret Malo, et Léo Gervais, directeurs.

Emmanuel J. BOUVIER

Vie sociale

Naissances

Gilles Laurent, 7 lives et 2 onces, fils de Claude Proulx et Michelle Marentette de Transcona, né le 24 février à l'hôpital Concordia. Les grand-parents sont Noël et Hélène Proulx ainsi que Donald et Laurette Marentette, tous de Transcona.

Julie Chantal Marie **Trudeau**, fille de Jacques et Suzanne (née Toupin) d'Ile-des-Chênes, est née le 4 mars à l'hôpital Miséricorde et baptisée le 13 mars en l'église Notre Dame de la Miséricorde par l'abbé U. Lafond. Parrain et marraine: Roger et Lucie Tétrault.

Née à Jerry et Shauna Fouillard de Saint-Lazare le 27 février, à l'hôpital de Brandon, une fille, Crystal Dawn, pesant 5 livres 4 onces. Les grand-parents sont Paul et Henriette Fouillard de Saint-Lazare et Aurel et Claudette Leblanc de Pincher Creek, Alberta.

Monique Désirée **VanOsch**, fille de Marinus et Léona VanOsch, née le 18 janvier, et baptisée le 27 février 1983; parrain et marraine - Gérard et Gerta Dumont.

Nicole Andrée **Préfontaine**, fille de Marilynn et Georges Préfontaine, de Saint-Pierre-Jolys, née le 31 janvier 1983. La petite est le sixième petit-enfant de Thérèse et Lucien Préfontaine.

Mariages

Douglas-Roland GODARD de Saint-Jean-Baptiste et Marsha Toby SIEBEL, à Fort McMurray, Alberta le 6 janvier, 1983.

Mariage de Murielle **Tétreault** et Richard **Demorcke**, le samedi 12 mars en l'église de Lorette.

Martin **FOIDART**, de la paroisse Saint-Eugène de Saint-Vital, et Thérèse **GRATTON**, fille d'Arzélie Gratton de Sainte-Agathe, samedi 12 février, à l'église catholique de Saint-Eugène à Saint-Vital.

Décès

Le dimanche 27 février est décédée Mlle Anna **LABOSSIÈRE** à l'âge de 90 ans, à sa demeure de Somerset.

Raymond Vermette, 72 ans, de Saint-Jean-Baptiste, décédé le 6 mars.

Lucien Painchaud, de Saint-Boniface, 72 ans, décédé le 22 février.

Le 7 mars 1983, Soeur Euphémie Châle, s.n.j.m., 82 ans, décédée le 2 mars.

Albert Perreault, frère jumeau d'Alfred, est décédé le 28 février, à l'âge de 34 ans. Il était patient du Central Park Lodge à Brandon depuis son accident en 1968. Les funérailles ont eu lieu à Saint-Lazare le 3 mars.

"La femme est porteuse de joie"

Malgré la tempête de neige du 2 mars, 22 personnes se sont rendues à l'Église de l'Assomption pour entendre le diacre Guy Delionnet et son épouse, Hélène, parler du rôle de l'homme et de la femme dans la famille.

Les remarques introductives de M. le curé, Marcel Toupin, traitèrent du diaconnat permanent, qui se confère aux hommes mariés suite à une session de formation et avec le consentement de l'épouse concernée, et du diaconnat non permanent, qui est un stage vers la prêtrise pour les hommes célibataires.

M. Delionnet parla sur la crise d'identité entre les rôles de l'homme et de la femme dans la famille d'aujourd'hui. Quand on regarde alentour on dit que tout est changé, bousculé; en campagne, la famille d'autrefois était toute rassemblée - les petits, les jeunes, les parents et les grands-parents, les jeunes étaient toutes oreilles pour écouter les propos des plus âgés.

Depuis l'explosion en Europe, l'invention de la machine à vapeur, suite à la 2e guerre mondiale et l'ère industrielle, il y eut toute une migration des gens vers la ville et ce fut le début de la crise au sein de la famille. La famille moderne, qui a moins d'enfants, est pré-occupée, tiraillée et manipulée par les mass médias, des forces extérieurs qui essayent d'illiminer les rôles des couples. En conséquence, une famille de quatre devient quatre personnes qui ne se connaissent plus et communiquent très peu.

Selon M. Delionnet, il faut se tourner vers la Bible pour trouver des réponses à cette crise. Quand Dieu créa l'homme et la femme, c'était pour qu'ils deviennent une même chair. Tous deux devaient être heureux dans le rôle et la place donnés à chacun. Un plus un égal un. Dieu leur ordonna de cultiver la terre, d'être féconds et de l'habiter.

La société d'aujourd'hui s'est éloignée du plan de Dieu. Ce plan est non changé. Dans le mariage il doit exister une communion qui se fait d'un coeur sincère entre l'homme et la femme. Dans le mariage on a le droit de grandir ensemble. Homme et femme devaient occuper une place à part entière, car, pour ainsi dire, les deux sont fils de Dieu. Lorsque Dieu envoya son fils, il voulait changer le coeur des hommes pour faire l'amour le but de leur vie.

Un gouvernail

Il faut revenir aux liens, redécouvrir le rôle que Dieu veut pour la famille. La cellule de base est le respect mutuel. Il faut aussi donner la chance aux enfants de grandir même si les parents exercent un certain contrôle. La famille, c'est comme un navire; il faut un gouvernail, c'est le rôle du mari. La femme, elle, en est le pilier; et c'est à deux que l'on peut avancer.

Hélène Delionnet s'adressa à la femme moderne, celle qui doit de nécessité travailler à l'extérieur. Malgré tout elle veut élever une famille chrétienne. Quand on dit que la femme doit être soumise à son mari, ça ne veut pas dire qu'elle se laisse écrasée, c'est plutôt dire que les deux ensemble prennent les décisions. Nous ne sommes pas différentes des femmes de l'ancien temps. Une carrière ne prend pas la place de la sainteté dans le mariage. La femme ne change pas, mais elle s'adapte à son temps. On dit que la femme est porteuse de joie; selon le livre des proverbes, l'homme qui prend une femme, a le commencement de la fortune et une colonne d'appui.

Voici une tranche seulement de ce que les Delionnet ont si bien rendue sur le rôle de l'homme et de femme dans la famille.

Hélène BLAIS



Soirée mexicaine à l'UNF

Plus de cent convives ont participé à la soirée carnaval, organisée par l'Union nationale française sous le thème "La casa mexicana", le 12 mars. Outre un grand buffet mexicain, la soirée était agrémentée d'un spectacle de danses, chants et musique, interprété par des artistes mexicains venus bénévolement.

Des prix ont été décernés aux meilleurs costumes et c'est Anne-Marie Petit qui a gagné le grand prix. Selon Claude Perisse, le président de l'UNF, le succès de la soirée a été assuré par Laurence Salloignon et Rolland Alberola.

Un concours national de dissertation

Trois jeunes fm discutent de faim

On ne règlera pas le problème de la faim dans le monde en quelques jours mais au moins, des jeunes de notre communauté se sont interrogés sur la question et ont amené quelques éléments de solution.

En novembre dernier, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) invitait les jeunes Canadiens à se pencher sur le problème de l'alimentation mondiale.

C'est par le biais d'un concours de dissertation de la FAO, qui visait à mieux faire connaître la situation alimentaire mondiale et à encourager les participants à la lutte contre la faim, que trois jeunes Franco-Manitobaines se sont arrêtées un moment pour mettre sur papier leur "solution au problème de la faim dans le monde". Voici ce qu'elles en pensent...

Dans sa réponse au concours, Jacqueline Rémillard du Collège Louis Riel soulève d'abord plusieurs problèmes internes des pays sous-développés: "L'agriculture primitive, écrit elle, limite le taux de productivité; l'accroissement démographique accélère sans cesse... La marché d'un pays en voie de développement dépend trop souvent d'un seul produit (monoculture)... et enfin, la dépendance de l'étranger est beaucoup trop forte."

Selon Jacqueline, "l'augmentation de l'éducation populaire présenterait plusieurs ouvertures. L'une d'entre elles serait la formation professionnelle de la main-d'oeuvre. Les quelques industries profiteraient de ce projet... Des recherches sur les produits agricoles découlera une productivité supérieure."

Les gens désoeuvrés

Pour Monique Gauthier du Windsor Park Collegiate, "la première solution serait d'éviter les gaspillages dans notre pays...". Dans sa dissertation, elle donne comme exemple les millions de gallons de lait qui ont été versés dans les champs et les canaux l'été dernier "parce que les fermiers laitiers refusaient de baisser leur prix". Ensuite Monique donne l'exemple des surplus de grains qui pourrissent dans les silos canadiens. "Ce grains, dit-elle, que nous prenons pour acquis ici, pourraient faire la différence entre la vie et la mort ailleurs."

Selon Monique, une autre solution serait de mieux utiliser les chômeurs canadiens: "Au lieu de laisser les gens désoeuvrés, je crois que le gouvernement fédéral devrait les commanditer pour aller en pays sous-développés. Là, ils pourraient enseigner aux autochtones des fondements en agriculture et en nutrition.

Monique Roy, qui fut déclarée gagnante du concours de la FAO au niveau provincial et qui s'est méritée une bourse de 200$00 (voir sa dissertation dans l'encadré) suggère qu'au lieu d'emmagasiner une fortune en armes, on remplisse les garde-manger vides du monde entier".

Monique soulève ici un point très pertinent au débat sur le problème de la faim: celui des priorités mondiales. Est-ce plus important de poursuivre la course mondiale aux armements à des coûts exorbitants ou bien est-ce qu'on préfère voir nos taxes utilisées à des fins plus humanitaires, celles d'aider à résoudre les problèmes des pays en voie de développement?

Pierre CHAMPAGNE


Monique Gauthier


Jacqueline Rémillard


Monique Roy

TRIBUNE LIBRE

Ma solution au problème de la faim

Pendant que les manchettes divulguent sans fin les derniers achats des États-Unis et de l'URRS pour accroître leur collection déjà surabondante de missiles et d'ogives nucléaires, des enfants aux yeux exorbités et au ventre démesurément gonflé, languissent dans les taudis du Tiers-Monde, inaperçus ou tout simplement ignorés par la minorité aisée...

Pendant que les pays industrialisés, tels que les États-Unis et le Canada récoltent annuellement les bénéfices de leurs ventes d'armes aux gouvernements des pays de l'Amérique centrale, et encouragent indirectement les guerres civiles qui y ragent, les peuples indigènes persécutés dans les collines des campagnes meurent de faim... Les quelques familles ou les chefs d'armée qui ont le monopole du pouvoir, jouissent d'une richesse inouïe...

Donc, comment solutionner ce problème d'injustice flagrante? Les gouvernements des pays en voie de développement devraient-ils restreindre la famille à un seul enfant, comme il se fait présentement en Chine? Certes, cela diminuerait de quelque peu le nombre d'annonces publicitaires montrant des petits visages suppliants, dévorés par deux gros yeux noirs... Mais est-ce une solution véritablement humaine?

La solution nous regarde en plein visage depuis de nombreuses années. C'est dommage, cependant, qu'elle soit ignorée par les deux grandes puissances de notre planète qui ne se soucient que de la parité de leurs armes nucléaires et de la défense de leur nation.

Les principes de certains "grands" politiciens semblent paradoxaux: au lieu de viser à la construction d'un monde meilleur par l'entraide, ils ne sont qu'assoiffés de pouvoir et ne se préoccupent que de s'armer davantage afin d'éviter la destruction de l'humanité.

Imaginez comment les 550 milliards de $, dépensés annuellement pour l'armement dans le monde, pourraient rectifier la situation de l'alimentation dans les pays en voie de développement! D'après des statistiques relevées en 1981, pour 25 milliards de $, (une fraction de la somme dépensée pour les armes), les progrès suivants pourraient s'avérer:

- De l'eau potable serait disponible pour tous les citoyens de la terre d'ici dix ans.

- Il pourrait y avoir un système plus efficace pour fournir de l'aide directe aux peuples opprimés par la famine.

- Une assistance aux petits fermiers assurant l'auto-suffisance de leur région pour nourrir leurs familles.

- Des écoles primaires et des instituteurs pour éduquer les illettrés de ce monde.

- L'administration universelle de vaccins contre six maladies infantiles fatales.

- Des services de santé dans les pays en voie de développement.

Pour couronner cette gamme de statistiques, il est intéressant de noter que les dépenses militaires internationales équivalent le revenu annuel de la plus pauvre moitié de la population mondiale...

Face à la situation économique bouleversée, plusieurs seraient portés à dire que la fabrication d'armes militaires et le commerce qu'implique cette industrie fournit tout de même des emplois à des milliers de gens. Ironiquement, le rapport entre l'écroulement de l'économie et la course aux armements conteste ceci. Le désarmement augmenterait les fonds disponibles pour aider les pays en voie de développement.

Et que deviendraient tous les gens ayant perdu leur emploi dans les usines d'armement? Pourquoi ne s'engageraient-ils pas à la conquête d'une lutte d'importance primordiale, celle d'apaiser la faim et les pleurs de plus de 450 millions de personnes? Car un projet d'une si grande envergure ne se réalise pas seulement par les quelques organismes tels que Développement et Paix, CUSO, etc...

Il suffirait qu'une ou deux nations relèvent le défi et perdent la face dans la course aux armements pour que la théorie des dominos se manifeste; qu'au lieu d'emmagasiner une fortune en armes, on remplisse les garde-manger vides du monde entier.

Si les protestations de milliers de voix autour de la terre en faveur du désarmement nucléaire étaient accueillies unanimement, peut-être qu'un jour on se détournerait de la menace d'une guerre nucléaire prêchée depuis trente ans (qui, d'ailleurs, exterminerait l'humanité entière?) et qu'on se pencherait sur le problème de famines qui existent actuellement. Seul un effort international réalisera le rêve de peuples affamés...

Monique ROY
17 ans
Collège Louis-Riel

Lettres à LA LIBERTÉ

Il faut avoir un commissaire aux langues officielles

M. le Rédacteur,

La S.F.M. a promulgé l'ordre du jour pour la réunion annuelle le 19 mars pendant laquelle la question de l'Article 23 de la constitution manitobaine sera peut-être réglée.

Mais, est-ce l'intention de la S.F.M. de régler cette fameuse question pour le passé ou pour l'avenir? Il nous faut étudier l'article 23 soigneusement parce que le gouvernement provisoire de Riel en 1869-70 a négocié les conditions de l'entrée de la population de la rivière Rouge dans le Canada en 1870.

Le Manitoba reflets d'un passé, par Lionel Dorge, publié en 1976, donne la "Liste des droits" à la p. 99; "Revendiqués par le peuple de la Terre de Rupert et du Nord-Ouest, et conditions sous lesquelles ce peuple consentirait à entrer dans la Confédération Canadienne", et en particulier la condition 16; "Que les langues française et anglaise soient communes dans la législature et les cours, et que tous les documents publics, ains (sic) que les actes de la Législature, soient publiés dans les deux langues."

L'Histoire du Manitoba, Guide de Maître, publié par le Ministère de l'éducation, Bureau de l'éducation française, réimprimé en 1976, p. 61, est clair; "Enfin la Liste de Droits parvint à Ottawa demandant, par ses délégués, M. Ritchot et Alfred Henri Scott, la reconnaissance officielle du français à l'égal de l'anglais... Ces demandes et la plupart des autres furent insérées dans l'Acte du Manitoba, ou Constitution du 15 juillet 1870. La colonie d'Assiniboia devint le fait même la Province du Manitoba. L'oeuvre de Louis Riel était accomplie, il avait réussi à sauvegarder les droits de ses compatriotes. Il est de plus en plus reconnu comme le père du Manitoba."

L'Association canadienne d'éducation de langue française a publié la Constitution canadienne et les droits des francophones quand le président général était le juge Alfred M. Monnin, et je cite des pages 89-90; Droits linguistiques: "La "loi ayant pour objet d'établir et de constituer le gouvernement du Manitoba", sanctionnée le 12 mai 1870, précise, à l'article 23, que l'usage de la langue française ou de la langue anglaise sera facultatif dans les débats des Chambres de la législature mais, dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces Chambres, l'usage des deux langues sera obligatoire."

L'Histoire du Canada par les textes, rédigée par les professeurs Michel Brunet, Guy Frégault et Marcel Trudel, 1956, p. 204, donne le fameux article 23 de l'Acte du Manitoba, tel que suit: "23. L'usage de la langue française ou de la langue anglaise sera facultatif dans les débats des Chambres de la législature; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire (Kear - encore le mot "obligatoire"); et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada, qui sont établis sous l'autorité de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867," et par devant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de la province, il pourra être également fait usage, à faculté, de l'une ou l'autre de ces langues. Les actes de la législature seront (Kear - notez le mot "seront") imprimés et publiés dans ces deux langues. (33 Victoria, chapitre 3, Statuts du Canada, 1870, 20-27)"

L'histoire et la constitution manitobaine sont explicites. Le Manitoba est entré dans le Canada avec des garanties claires pour les francophones de n'importe quelle origine ethnique: Métis, Canadiens-français, Français, francophiles bilingues, Québécois, Acadiens, etc... qui veulent utiliser au Manitoba les deux langues officielles et constitutionnelles du Canada et du Manitoba.

Si ce n'était pas de l'Article 23 de l'Acte du Manioba, il n'y aurait pas de cas Georges Forest. S'il n'y avait pas de cas Georges Forest, il n'y aurait pas la décision unanime (Kear - notez le mot "unanime") de la Cour suprême du Canada en 1979 réétablissant le statut d'égalité des deux langues comme en 1870. S'il n' avait pas l'article 23, il n'y aurait pas de cas Bilodeau aujourd'hui avec toutes les bonnes conséquences pour l'avenir.

S'il n'y avait pas de cas Bilodeau, le gouvernement Pawley serait-il entré dans les soi-disant négociations avec la S.F.M.? Est-ce le plan de la S.F.M. de réduire ou d'élargir le sens de l'Article 23 pour l'avenir?

Que faire?

À cause de l'Article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britanique, 1867, et de l'Article 23 de l'Acte du Manitoba, 1870, tous les francophones manitobains, belges, Métis, suisses, et de suite, pourraient dans l'avenir utiliser la langue de Molière dans la Législature manitobaine et dans les cours créées ici.

L'Article 23 est la pierre angulaire et le moyen d'entrer dans tous les services publics offerts par le gouvernement manitobain et les gouvernements municipaux et scolaires aujourd'hui et dans l'avenir.

J'espère que la S.F.M. n'a pas oublié l'article 23 en échangeant les droits gagnés par Riel et inscrits dans l'Acte du Manitoba en 1870 pour les soi-disant garanties offertes par le gouvernement actuel. Il nous faut penser aux générations de l'avenir et ne pas jeter le bébé (article 23) avec l'eau du bain.

J'espère aussi que l'article proposé par le gouvernement actuel et l'exécutif de la S.F.M. ouvrira autant que possible les portes de la bureaucratie provinciale, municipale et scolaire, toutes les compagnies de la couronne (Manitoba Hydro, etc...) et toutes les commissions (Public Utilities Board, etc...) que possible. Sinon, la S.F.M. et tous les francophones dans l'avenir perdront beaucoup.

Je cite La LIBERTÉ le 11 mars, p. 4; "L'élément le plus frappant du dossier politique est sans nul doute la question des modifications suggérées à l'article 23 de l'Acte du Manitoba, celui qui régit les droits des Franco-Manitobains en matière linguistique. Selon Cécile Rémillard-Beaudry, bien que le procureur-général, Roland Penner, ait soumis d'autres propositions d'amendements le 11 février, on est "à peu près au même point que le 15 janvier", c'est-à-adire lors de la réunion d'information organisée par la SFM."

On sait s'entendre...

Il y a quelques semaines, la Chorale des Intrépides et La LIBERTÉ avaient arrêté un même choix pour la date de deux événements d'importance: le Concert annuel des Intrépides et La Boustifaille, le 70e anniversaire de La LIBERTÉ.

Depuis, le Concert annuel des Intrépides a été reporté au dimanche 24 avril. Noblesse oblige.

La Chorale souhaite bon succès à La LIBERTÉ et sera de la partie à La Boustifaille. Elle invite donc La LIBERTÉ à son festin musical qui sera servi à point, au Rendez-Vous, dimanche 24 avril à 20h00.

Soyez aussi au rendez-vous!

Les Intrépides

au Manitoba

Quels sont ces changements? Pour élargir ou réduire les droits constitutionnels linguistiques des francophones? Quels changements exactement?

Est-ce que la S.F.M. a utilisé le personnel du Bureau du Commissaire aux langues officielles ici, sur la rue Marion, pour vérifier les soi-disant améliorations de l'Article proposé par le gouvernement Pawley? Sinon, pourquoi?

À cause du manque de garanties du gouvernement Pawley qui cherche un amendement à la constitution manitobaine, quelle est la position de la S.F.M. face à cette situation?

Quels seront les mécanismes pour enforcer les droits linguistiques offerts par le gouvernement Pawley? Seulement les cours encore une fois? Ou un commissaire provincial des langues officielles sous l'autorité de la législature manitobaine, comme le commissaire des langues officielles créé par le Parlement du Canada par la Loi sur les langues officielles en 1969, comme le représentant pour l'Ouest, Maurice Gauthier?

Si le gouvernement Pawley offre seulement les cours pour régler les problèmes, et sûrement il y aura des problèmes dans l'avenir, la S.F.M. aura manqué le bateau.

Il nous faut avoir un commissaire aux langues officielles ici au Manitoba, créé par la législature du Manitoba, pour tous les Manitobains francophones et anglophones. Avec un tel commissaire des langues officielles le Manitoba donnera la justice aux deux peuples fondateurs du Canada et donnera un exemple aux autres provinces et surtout au Québec et à l'Ontario.

J'espère pour le meilleur mais...

Je vous prie de croire, cher monsieur le rédacteur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A.R. KEAR
Membre de la SFM depuis 1969
Politicologue à
l'Université du Manitoba
Fort Rouge
le 12 mars 1983



Debout, c'est le boute!

M. le rédacteur,

J'aimerais vous dire premièrement ma reconnaissance à La LIBERTÉ qui nous apporte chaque semaine un peu de français dans nos foyers. Déjà mes petits-enfants commencent à la lire. Il y a encore de l'espoir.

Cependant, je déplore parfois une erreur de syntaxe par-ci, une faute de grammaire par-là. Pas grave, que je me dis. Tout le monde se trompe à l'occasion.

Mais, dans le journal daté du 11 mars 1983, sur la photo au haut de la page 6, on remarque huit hommes et femmes, quatre assis et quatre "debouts". Si ce n'était de M. Omer Chartier qui les accompagne, ces trois dames seraient peut-être "deboutes"? Erreur de frappe, me dis-je.

La photo de la page suivante attire mon attention. Cette fois, j'aperçois deux femmes assises et deux hommes "debouts". "Eh bien! ça c'est le 'boute' ", que je me dis.

Je m'empresse, un peu sceptique, de chercher dans mon vieux Larousse le mot "debout". Adverbe, me dit le vieux Pierre, et aussi interjection. Pas question d'adjectif!

Alors, me dis-je, faudrait corriger cela. Et si j'ai tort, cher monsieur (ou madame), je vous en prie, corrigez-moi.

Avec tous mes respects,

Lucien Fréchette
Saint-Boniface
le 11 mars 1983



Sr MARIE LUCILLE, r.n.d.m.
(née Marie Emma **GERVAIS**)

Le 10 février 1983, la Congrégation des Religieuses de Notre-Dame des Missions, perdait un de ses membres en la personne de Sr Marie Lucille née Emma Gervais, qui mourait dans un accident tragique de la route.

Soeur Marie Lucille laisse auprès de tous ceux qui l'ont connue, le souvenir d'une personne irradiant une joie communicative, c'est sans doute sa mère, Marie **Lajoie**, qui lui avait légué ce don précieux.

Notre chère disparue fut toujours d'un dévouement inlassable dans toutes les maisons canadiennes-françaises où elle est allée. Elle était d'une disponibilité de tous les instants.

En un mot qui résume tout, Sr Marie Lucille fut un véritable artisan de paix. Par ses vertus bien humaines elle a rendu son entourage heureux, elle s'est fait aimer de tous et son départ tout en nous remplissant d'affliction, nous est une source d'espoir et de consolation envers le Seigneur.

Soeur Marie Lucille, née Emma Gervais, naquit à Saint-Eustache, Manitoba, de Charles Gervais et de Marie Lajoie. Deux frères l'ont précédée dans l'éternité, Arthur et Frédéric, ainsi que deux soeurs, Angéline, Mme Joseph Bernardin, ainsi que Louise, Sr Marie St. Majella, r.n.d.m.

Lui survivent, un frère, Albert de Winnipeg, Délia Bernardin de Saint-François-Xavier, Marie-Anne Halpin de Régina, Yvonne, Sr M. Valérie, r.n.d.m. de Brandon et Alice Létourneau de Saint-Boniface. De nombreux neveux et nièces parmi lesquels deux évêques, Mgr Charles Halpin, Archevêque de Régina, Mgr Marcel Gervais, Évêque co-adjuteur de London, Ontario, Père Robert Bernardin, o.m.i., Père Charles Gervais, s.f.m. les frères Armand et Adélard Gervais, o.m.i., Sr Olive Halpin et Sr Yvette Bernardin, toutes deux Oblates de Marie Immaculée.

Les funérailles de Sr M. Lucille eurent lieu le 15 février. L'église Saint-Sacrement à Elie était remplie de parents et d'amis venus pour lui rendre un der hommage d'affection et d'estime. Mgr Halpin, archevêque de Régina et neveu de la défunte célébra la messe de la Résurrection entouré de sept prêtres dont un de ses neveux, Père Robert Bernardin, o.m.i. L'inhumation eut lieu à Saint-Eustache.

Les Religieuses de Notre-Dame des Missions tiennent à exprimer leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont montré tant de sympathies en ces heures difficiles. Que le Seigneur vous en récompense au centuple.

La LIBERTÉ

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom ....

Nouvelle adresse ....

....

Code postal .... No d'abonné ....

Envoyez ce coupon, ainsi que l'étiquette portant votre ancienne adresse à **La LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4.**

La Page de Bicolo ...

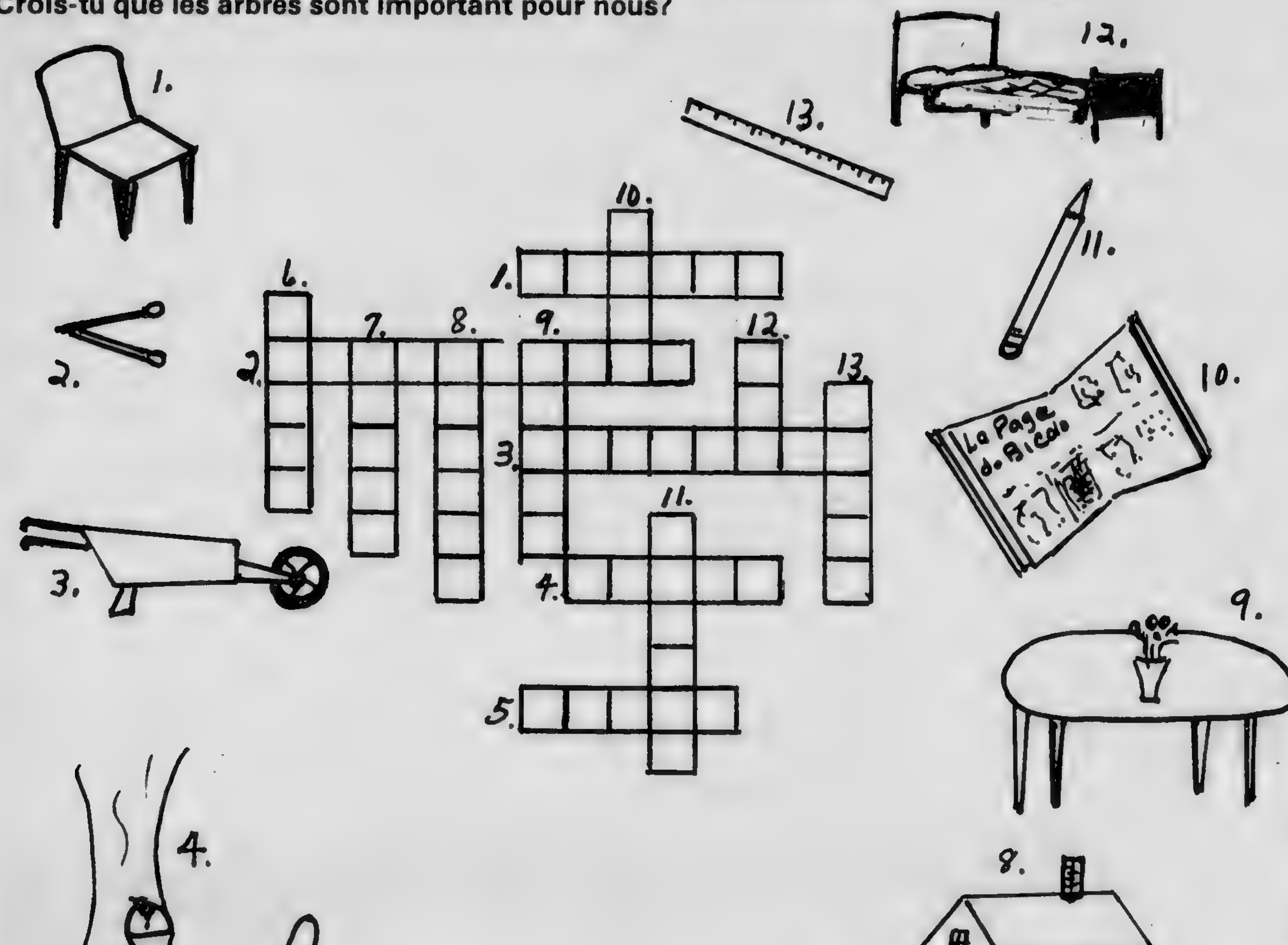
Allo!

Aimes-tu grimper dans les arbres? Moi, j'adore ça! Regarde, aujourd'hui je te parle des arbres. Et n'oublie pas mon Concours spécial!

Bicolo

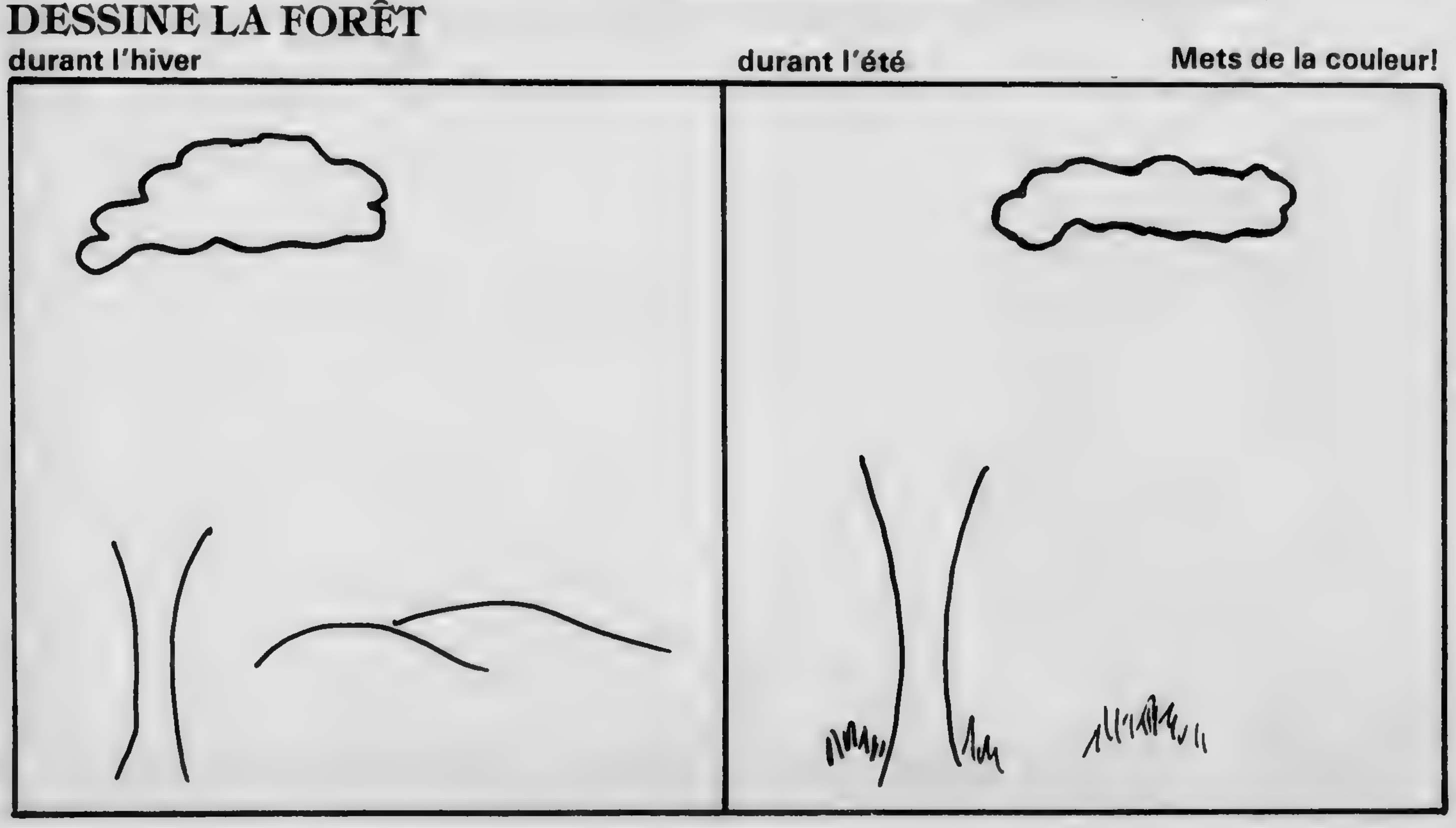
CE QUI VIENT DE L'ARBRE...

Savais-tu que toutes ces choses viennent de l'arbre? Écris leur nom dans la grille. Crois-tu que les arbres sont important pour nous?



DESSINE LA FORÊT

durant l'hiver | **durant l'été** | **Mets de la couleur!**



ATTENTION!!

CONCOURS SPÉCIAL!

C'est un concours tout à fait spécial à l'occasion du 70e anniversaire de La LIBERTÉ. Regarde les détails dans le journal de la semaine passée et laisse aller ton imagination!

Les photos des gagnants paraîtront dans le journal La LIBERTÉ...

Des "nouvelles" et des dessins (participations du concours) paraîtront dans mes pages... Et tu peux gagner des prix bien sûr! C'est le grand concours du printemps!

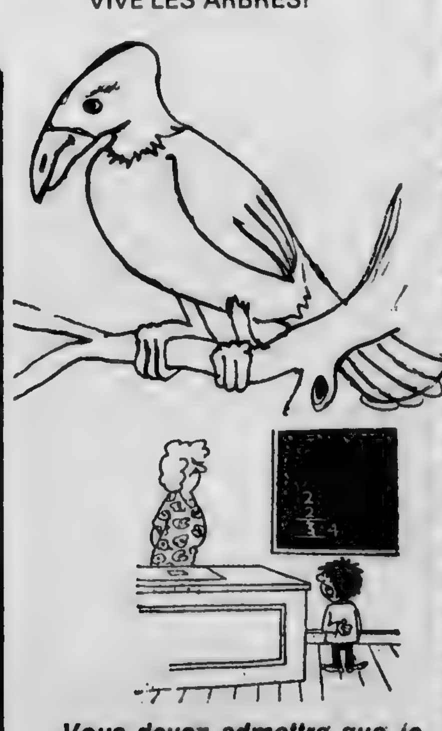
LA FÊTE DES ARBRES

Que dirais-tu d'une journée spéciale pour fêter les arbres? Au printemps l'on pourrait en profiter pour planter un arbre ou des arbustes. Dans certains pays, les arbres ne poussent pas. C'est que le climat est trop sec ou trop froid. Les arbres nous sont très utiles; pense à l'ombre, la fraîcheur ou à la chaleur d'une belle bûche, et aux mille et une choses fabriquées avec du bois.

As-tu déjà pensé à faire un montage avec tout ce que tu reçois des arbres? Ça pourrait être bien intéressant.

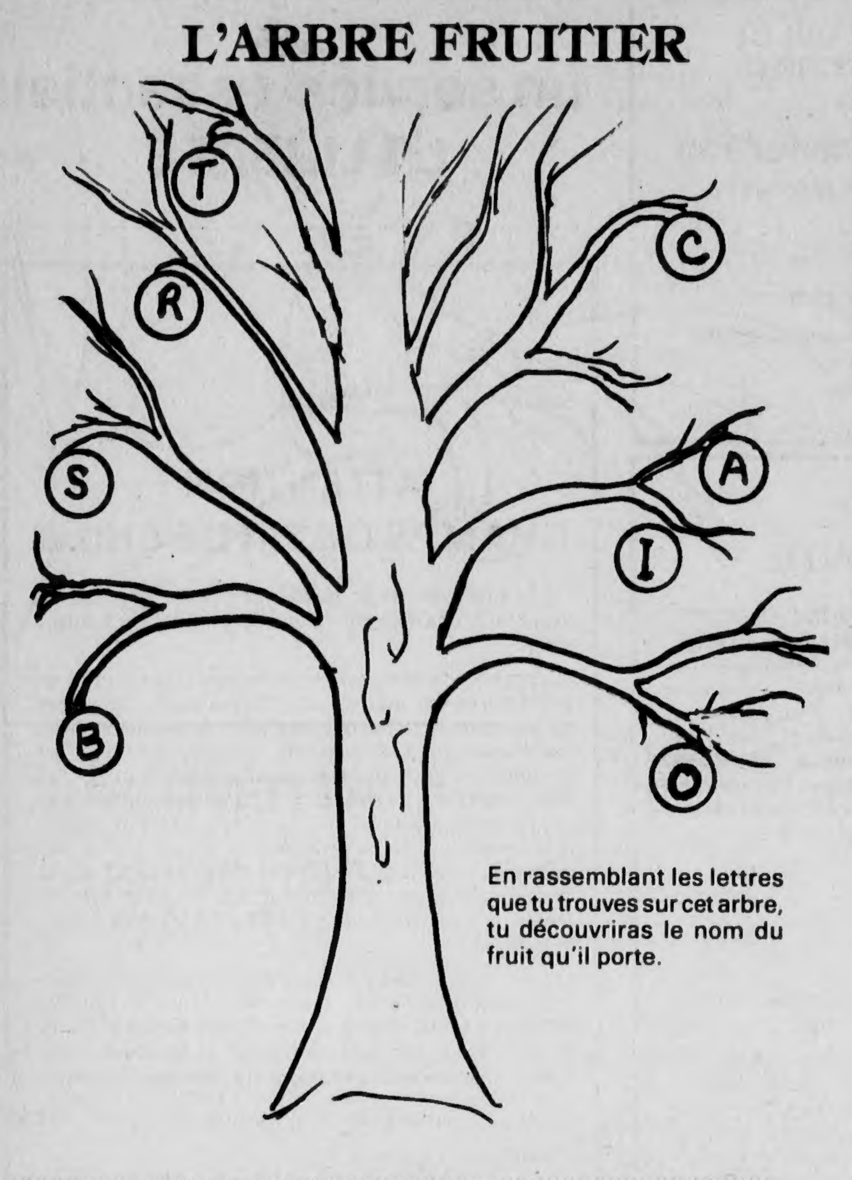
Songe à la fête des arbres... et surtout n'oublie pas de remercier le Seigneur pour nous en donner en si grand nombre et d'une telle variété.

VIVE LES ARBRES!



- Vous devez admettre que je n'étais pas loin.

L'ARBRE FRUITIER



En rassemblant les lettres que tu trouves sur cet arbre, tu découvriras le nom du fruit qu'il porte.

Sais-tu comment faire pour savoir la hauteur d'un arbre?

Éloigne-toi de l'arbre jusqu'à ce que tu puisses voir la cime de l'arbre en regardant entre tes jambes.

La distance que tu te trouves de l'arbre te donne a peu près sa **hauteur.**

****

Membre gagnant No 6494 **Christine Ivory**
6 ans; 212, rue Notre-Dame,
Saint-Boniface, Manitoba.

****

Réponses: Ce qui vient de l'arbre:
1. Chaise
2. Allumettes
3. Brouette
4. Sirop
5. Bâton
6. Baril
7. Livre
8 Maison
9. Table
10. Page
11. Crayon
12. Lit
13. Règle

Réponse: L'arbre fruitier: Abricot

Courrier

J'ai reçu des belles cartes de "MERCI" pour les prix gagnés venant de:

Gilles Landry, Lorette
Janine Danais, Saint-Claude
Christine Turenne, Saint-Boniface
Sylvie Normandeau, Saint-Boniface
David Plamondon, Ile-des-Chênes
Richard Danais, Saint-Claude

J'aimerais faire paraître toutes vos lettres, mais je manque d'espace.

Bicolo

Les As et les Elks s'affrontent en finale de la Hanover-Taché

Sainte-Anne a les meilleures cartes

Les As de Sainte-Anne-des-Chênes sont les préférés dans la série finale qui démarre en fin de semaine dans la Ligue de hockey Haonver-Taché. Ils viennent de remporter lundi soir une série de six parties contre Niverville qu'ils ont battu 6 à 4.

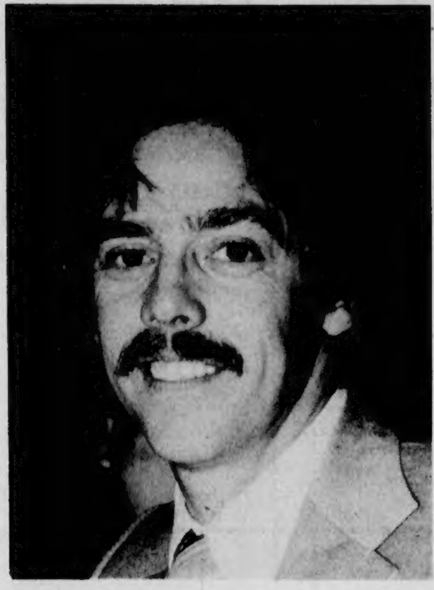
Entre temps, les Habitants de La Broquerie ont succombé aux élans des Elks d'Ile-des-Chênes dans une série très contestée de sept parties.

La défaite de La Broquerie dans les quatre dernières rencontres en a surpris plusieurs. D'abord parce que les Habs avaient remporté, avec difficulté généralement, c'est vrai, les trois premières parties. L'entraîneur, Roy Seidler, a expliqué l'échec en disant que la confrontation des deux équipes aurait pu pencher dans un sens comme dans l'autre. Et que le match le plus chaud avait mal fini en surtemps.

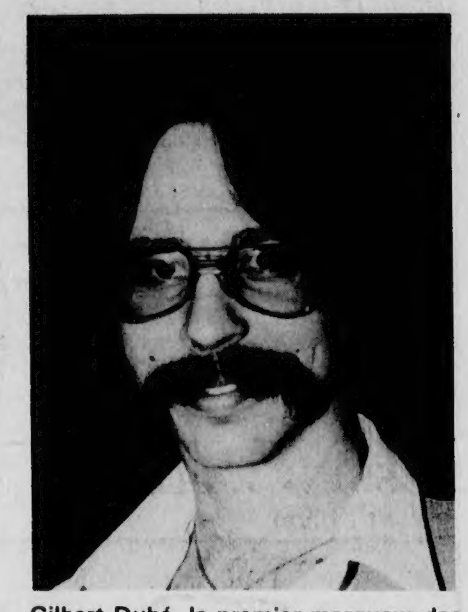
Selon M. Seidler, l'esprit et l'unité de l'équipe de La Broquerie n'est pas pour autant à terre. En effet, d'après lui, les Habs ont amélioré leur fiche des années précédentes après un début de saison presque désastreux: quatre défaites en septs matchs. Cela s'est produit, selon l'entraîneur, en raison du départ ou la retraite de neuf joueurs de la dernière saison. Il a donc fallu les remplacer par des jeunes de l'endroit et quelques recrues de l'extérieur. D'excellents choix semble-t-il...

C'est le cas, entre autres, des deux gardiens de la formation, que Roy Seidler a qualifiés du meilleur tandem depuis ses débuts comme pilote de l'équipe il y a quatre ans.

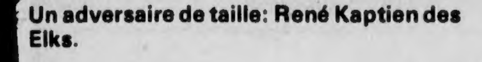
Déjà, on sait que le meilleur compteur de l'équipe, Gilbert Dubé, sera de la partie l'an prochain (il a marqué à son rythme habituel durant la série). Il semble que les désirés Ron Piché et Luc Therrien seront réintégrés aux rangs du tricolore également l'an prochain. Ce qui a fait dire à Roy Seidler que l'équipe nourrit les meilleurs espoirs de se rendre au championnat en 1984. Il a l'intention de ne pas tout de suite accrocher son sifflet d'entraîneur...



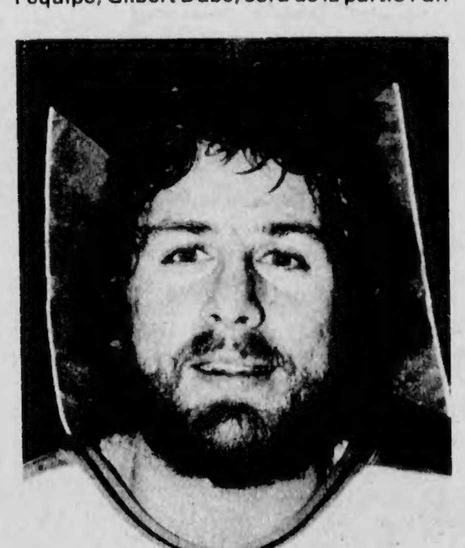
Roy Seidler: Tant que les choses s'améliorent, je reste.



Gilbert Dubé, le premier marqueur des Habs.



Un adversaire de taille: René Kaptien des Elks.



Robert Lafrenière: on aurait préféré jouer contre les Habs parce qu'ils ont beaucoup d'émotion.

Un record parfait

Entretemps, à Ile-des-Chênes et à Sainte-Anne, la série finale se présente à l'avantage des As. C'est ce que soutient l'entraîneur (et joueur) Robert Lafrenière. Les Clippers de Niverville étaient les seuls à menacer véritablement la suprémacie de la formation gagnante depuis plusieurs années dans la Hanover-Taché. Et les Clippers ont été éliminés après six matchs.

Si Sainte-Anne a les meilleures chances, c'est d'abord parce que l'équipe vient de se remettre de blessures, suspensions et autres absences qui ont permis à Niverville de lui donner du fil à retordre. De plus, les As ont un record parfait cette année au niveau des matchs contre Ile-des-Chênes: quatre victoires sur quatre durant la saison et lors d'un match hors-concours.

Il n'empêche que les Elks ont des atouts de taille à jouer contre les As: les compteurs d'élite, tels les frères Hourd, René Kapien. Sans oublier le gardien Robert Brisebois. Du côté des As, on s'attend à une performance égale de Michel Pattyn qui s'est fait remarquer dans la série demi-finale avec ses sept buts. Evidemment, le jeu de Ronald Freynet et de Robert Lafrenière sera à surveiller.

La 2e partie aura lieu samedi soir à Sainte-Anne-des-Chênes.

Jean-Pierre DUBÉ



MANITOBA ARC AUTHORITY INC.
PROJET DE L'ÉGLISE "ST. PETER"

Les responsables du "Manitoba Arc Authority Inc.", au nom de l'Accord sur la Récréation et la Conservation, passé entre le Canada et le Manitoba sur le Couloir de la rivière Rouge, organisent une réunion pour discuter du projet de l'église "St. Peter".

Le public est cordialement invité à participer aux discussions touchant l'élaboration de ce projet.

Cette réunion aura lieu:

le lundi 21 mars 1983 à 19h30
à la salle de réunion de l'école St. Andrews
chemin de St. Andrews (R.p. No 410 juste en face de l'église de St. Andrews).

I. W. Dickson
Directeur général



CAMPS FRANÇAIS

La division scolaire No l de Winnipeg est à la recherche de candidats pour accomplir les tâches suivantes: MONITEUR/MONITRICE et assistant(e)s à l'intérieur de programmes d'immersion française de plein air.

QUALIFICATIONS

- avoir une expérience préalable ou un intérêt marqué pour l'animation de groupes de jeunes de 12 à 13 ans et de 15 à 17 ans;
- posséder une très bonne maîtrise de la langue française;
- être à l'aise dans un contexte de vie de camp et de plein air;
- posséder des compétences dans au moins deux des activités suivantes: sport nautique, science naturelle, arts, jeux sportifs et de groupe;
- moniteur/monitrice: être âgé de 18 ans et plus
- assistant/assistante: être âgé de 15 à 18 ans

DURÉE DE L'EMPLOI (2 programmes distincts)

Mani-Presse: l'Université du Manitoba; du 15 au 20 mai
Camp Français: Lac des Bois - Camp B'Nai B'Rith; du 22 mai au 3 juin

RÉMUNÉRATION

Moniteur/Monitrice: 60$00 par jour;
Assistant/Assistante: 40$00 par jour;
Logement et nourriture compris

APPLICATION AVANT LE 31 MARS 1983

M. M. Pelletier
Directeur, Programmes spéciaux
Division scolaire de Winnipeg No l
1577, rue Wall
Winnipeg, Manitoba
R3E 2S5

COMMISSION SCOLAIRE DE TRANSCONA-SPRINGFIELD

est à la recherche

de professeurs d'immersion

entrée en fonction: **le 31 août 1983**

orthopédagogue
niveau primaire

Veuillez faire parvenir curriculum vitae:

Commission scolaire Transcona-Springfield
760, avenue Kildare est
Transcona, Manitoba
R2C 3Z4

CN RAIL
AVIS DE VENTE

NOUS ACCEPTERONS LA RÉCEPTION DE SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ AVEC MENTION CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE "SOUMISSION 4030-68", jusqu'à MIDI, 5 avril 1983, qui seront adressées à M. P. W. Kirk, Manager - Purchases and Materials, Canadian National Railways, Box 244, Postal Station "Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3B4, pour l'achat et l'enlèvement, des terrains du chemin de fer, d'une roulotte des services Travaux et Matériaux, telle que décrite ci-dessous:

Roulotte No 124-14
Année: 1969
Dimentions: 8' x 30'
État général: dépourvue de ses organes de roulement

La roulotte est située au sud de la voie principale du CN à Sanford, Manitoba.

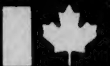
TERMES DE LA VENTE: F.O.B. "telle quelle". Le soumissionnaire choisi devra régler la transaction immédiatement et en entier dès qu'il aura été avisé que sa soumission a été retenue et avant la prise de possession de son achat. Il devra aussi enlever la roulotte des lieux au cours de la semaine qui suivra la conclusion de la vente.

Pour inspecter la roulotte, les intéressés pourront communiquer avec M. R. V. Aminot, Regional Supervisor, ou M. G. M. Patton, Technical Assistant, Winnipeg, Manitoba, téléphone (204)946-2568, entre 8h00 et 16h00, du lundi au vendredi.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire ne sera exigé. La compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si haute soit-elle.

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leur nom et adresse postale dans la soumission.

M. P. W. KIRK
MANAGER - PURCHASES AND MATERIALS



Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372.

Projet No 038951 pour Corporation Poste Canada
Winnipeg, Manitoba
Bureau de Poste général
2e plancher
Rénovations de bureaux

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux Bureaux de l'Association de construction de Winnipeg.

Date de fermeture: mercredi 23 mars 1983
Dépôt: 25$

Renseignements additionnels:
P. Prociuk
(204)949-2831

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

un service essentiel: LA LIBERTÉ



ATTENTION
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercices de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:
D. B. Dewar
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale



Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372.

Projet No 037538 pour St. Andrews, Manitoba
Écluse et Barrage de St. Andrews
Renouvellement des portes d'écluse

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux bureaux du Département situés à Edmonton et Calgary, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; et aux bureaux de l'Association de construction à Edmonton et Calgary, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; et à la "Manitoba Heavy Construction Association".

Date de fermeture: mercredi 6 avril 1983
Dépôt: 100$

Renseignements additionnels:
M. A. W. Cairns, Directeur du projet
(204)949-3142

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

LA LIBERTÉ
POUR UN MEILLEUR SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

À partir du 1er octobre, ne seront acceptés que les textes **en français** tapés à la machine ou écrits très lisiblement.

Tout autre texte sera refusé.

Les nécrologies devront être payées d'avance au tarif suivant:

- 100 mots ou moins	10.00$
- 100 à 150 mots	15.00$
- 150 à 200 mots	20.00$
- 200 à 250 mots	25.00$
- 250 à 300 mots	30.00$
- photo 1,5"x1,5"	10.00$

Services en français?

S'adresser en français dans un bureau du gouvernement provincial? Avouons que jusqu'à tout récemment, ça ne se faisait pas souvent. Or la politique des services en français du gouvernement provincial, annoncée par le Premier ministre en mars 1982, entend changer progressivement cet état de choses.

Les grandes lignes de la nouvelle politique sont les suivantes:

- Le gouvernement offrira autant que possible ses services dans les deux langues officielles, dans les régions où est concentrée la population francophone.
- Toutes lettres provenant du public, en français ou en anglais, recevront réponse dans la langue dans laquelle elles ont été écrites.
- Les formulaires, papiers d'identité et certificats émis à l'intention du public seront bilingues dans la mesure du possible.
- Les textes d'information du gouvernement destinés au grand public seront soit bilingues, soit publiés dans les deux langues selon les coûts et la distribution prévue.
- Les panneaux et les avis publics devraient, si possible, figurer dans les deux langues dans les régions désignées.
- On donnera la priorité, pour ce qui est de la mise sur pied de services en langue française, aux ministères qui ont les rapports les plus étroits avec la population, et surtout avec les jeunes et les personnes âgées.



Bien entendu, ces mesures ne peuvent pas être mises en oeuvre du jour au lendemain. La réalisation du projet prendra plusieurs années, question surtout de trouver ou de former le personnel nécessaire pour offrir les services en question. Nous avons cependant pris un bon départ et c'est **avec plaisir** que dans plus en plus de bureaux, l'on vous offre un service dans la langue de votre choix.

Où sont ces bureaux? Là où vous verrez l'affiche "Nous offrons un service en français... **avec plaisir**". C'est là que vous pourrez recevoir un service prompt et courtois, **en français.** Alors ne vous gênez pas! Au gouvernement manitobain, vous êtes chez vous. Et c'est **avec plaisir** que nous vous accueillerons.

Pour de plus amples renseignements sur les services en français du Gouvernement du Manitoba communiquez avec le

Secrétariat des
Services en langue française,
Pièce 350,
Palais législatif,
Winnipeg, R3C 0V8,
Téléphone: 944-4915.

MANITOBA

